



SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES BIOLOGIQUES

Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno - Phase de consolidation

pour diffusion



Par



Fondation du Mont
Saint-Bruno

Mars 2011

RÉALISATION

Promoteurs du projet



Fondation du Mont
Saint-Bruno



Équipe de travail

Karine Lehoux, chargée de projets
Amélie Lafrance, chargée de projets adjointe
Émilie Roy, technicienne en inventaires biologiques
Geneviève Perreault, biologiste
Sandrine Caron, biologiste stagiaire
Nicolas Delffon, géomaticien
Frédéric Minelli, géomaticien
Alexandre Cerruti, géomaticien

Spécialistes ayant participé aux inventaires ou à leur planification

Amphibia-Nature, herpétologistes consultants
André Francoeur, professeur émérite, Université du Québec à Chicoutimi
André Nault, Biodôme de Montréal
Arold Lavoie, botaniste consultant
Centre d'information en Environnement de Longueuil (CIEL)
Jacques Labrecque, botaniste, MDDEP, Direction du patrimoine écologique et des parcs
Pierre Petitclerc, Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels, MRNF
Samuel Denault, ornithologue consultant

Partenaires financiers

Ce projet a été subventionné par le Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril, le programme Partenaire pour la nature du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, la Fondation de la faune du Québec, le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier-Volet II du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, le Fonds pour le développement régional des ressources naturelles et le territoire de la Montérégie Est, Emploi été Canada et le programme Éco-stage jeunesse de la YWCA Canada (Young Woman's Christian Association).

Comment citer ce document :

Fondation du Mont-Saint-Bruno et Nature-Action Québec. 2011. *Synthèse des connaissances biologiques du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno*. Rapport final - Phase de consolidation. 63 pages.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
AIRE D'ÉTUDE	6
1.1. Secteurs prioritaires.....	6
1.2. Bois et corridors forestiers métropolitains	14
2. DÉMARCHE GÉNÉRALE	16
3. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES AUX MILIEUX NATURELS	18
3.1. Écosystèmes forestiers exceptionnels	18
3.1.1. Portrait des EFE sur le territoire	18
3.1.2. Démarches et résultats pour l'année 2010.....	19
3.2. Milieux humides.....	19
3.2.1. Cartographie des milieux humides	19
3.2.2. Portrait des milieux humides sur le territoire	20
3.2.3. Démarches et résultats pour l'année 2010.....	22
3.3. Caractérisation écologique.....	22
3.3.1. Caractérisation externe	22
3.3.2. Caractérisation réalisée par NAQ.....	23
3.3.3. Démarches et résultats pour l'année 2010.....	24
4. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES À LA FLORE ET LA FONGE	25
4.1. Espèces végétales à statut précaire.....	25
4.1.1. Inventaires floristiques réalisés par NAQ	25
4.1.2. Démarches et résultats pour l'année 2010.....	25
4.2. Espèces fongiques rares.....	26
5. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES À LA FAUNE	27
5.1. Habitats fauniques.....	27
5.2. Herpétofaune.....	27
5.2.1. Inventaires herpétofauniques externes	27
5.2.2. Inventaires herpétofauniques réalisés par NAQ.....	28
5.2.3. Démarches et résultats pour l'année 2010.....	29
5.3. Avifaune	29
5.3.1. Inventaires ornithologiques externes.....	29
5.3.2. Inventaires ornithologiques réalisés par NAQ	30
5.3.3. Démarches et résultats pour l'année 2010.....	30
5.4. Mammifères.....	31
5.4.1. Inventaires de mammifères externes	31
5.4.2. Inventaires de mammifères réalisés par NAQ.....	32
5.4.3. Démarches et résultats pour l'année 2010.....	32
5.5. Poissons.....	32
5.6. Arthropodes.....	33

6. ÉVALUATION DES BESOINS ULTÉRIEURS D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES	34
6.1. Connaissances biologiques.....	34
6.1.1. Caractérisation écologique.....	34
6.1.2. Milieux humides.....	34
6.1.3. Flore.....	35
6.1.4. Herpétofaune	35
6.1.5. Avifaune	35
6.1.6. Mammifères	36
6.1.7. Autres connaissances biologiques	36
6.2. Connaissances sur les usagers et usages	36
CONCLUSION	37
RÉFÉRENCES.....	38
ANNEXES.....	44

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1. Carte de localisation des bois et corridors forestiers métropolitains d'intérêt de la CMM	45
ANNEXE 2. Espèces floristiques à statut précaire présentes dans le Corridor forestier	46
ANNEXE 3. Espèces fongiques rares présentes dans le parc national du Mont-Saint-Bruno.....	48
ANNEXE 4. Espèces d'amphibiens et de reptiles présentes dans le Corridor forestier	49
ANNEXE 5. Espèces aviaires d'intérêt pour la conservation.....	50
ANNEXE 6. Espèces aviaires présentes dans le Corridor forestier.....	55
ANNEXE 7. Espèces de mammifères présentes dans le Corridor forestier	61
ANNEXE 8. Espèces de poissons présentes dans le Corridor forestier.....	62
ANNEXE 9. Définitions des codes utilisés pour déterminer le statut de l'espèce et l'abondance relative des oiseaux du parc national du Mont-Saint-Bruno et de sa région avoisinante	63

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno et de ses milieux naturels	4
Figure 2 : Priorisation des interventions en matière de conservation et d'intendance	7
Figure 3 : Répartition des différents types de milieux humides du Corridor forestier.....	20

INTRODUCTION

État de la situation

Le sud du Québec est situé dans la région où l'on retrouve la plus grande diversité biologique du Québec, soit le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme. Ce domaine, qui couvre le sud-ouest du Québec, bénéficie du climat le plus clément de la province. Associé aux sols riches, aux milieux humides et à la présence des collines Montérégiennes, ce territoire agroforestier offre une grande diversité d'habitats favorables pour la faune et la flore. D'ailleurs, il renferme plusieurs espèces floristiques qui sont à la limite septentrionale de leur aire de distribution.

La Montérégie représente le plus important bastion de la biodiversité au Québec et c'est aussi celui sur lequel s'exercent les plus grandes pressions de développements résidentiels et agricoles. Entre 1999 et 2002, près de 12 500 hectares de forêts ont disparu en Montérégie, le couvert forestier s'établirait maintenant à environ 27,5% du territoire (GéoMont 2010). Or, des études menées par le Service canadien de la faune et Environnement Canada démontrent que lorsque l'on passe sous le seuil de 50% de couvert forestier dans un territoire, on peut considérer qu'il y a fragmentation des habitats forestiers. De plus, il est généralement démontré que sous 30% de couvert forestier, il y a des pertes significatives de la biodiversité et des dangers réels pour les populations fauniques et floristiques. Les principales pressions qui menacent l'intégrité écologique du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno découlent du développement agricole, urbain et industriel.

Pour qu'un corridor forestier puisse être profitable au point de vue écologique et ainsi, accomplir diverses fonctions écologiques, ce dernier doit avoir une largeur minimale qui varie en fonction de l'espèce. Afin de répondre aux exigences vitales de la majorité des espèces, le Service canadien de la faune et Environnement Canada recommande une largeur minimale de 900 mètres et des interruptions qui ne dépassent pas 200 mètres (Duchesne et al. 1999). Le tracé du Corridor qui apparaît à la Figure 1 est basé sur ce concept.

Le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno

Le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno, localisé sur la Rive-Sud de Montréal, s'étend sur plus de 40 kilomètres et renferme 18 465 hectares de milieux naturels. Le projet du Corridor forestier vise à protéger l'intégrité de ces milieux naturels d'importance qui forment des liens écologiques de part et d'autre du mont Saint-Bruno.

À certains endroits, le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno a une largeur supérieure à 900 mètres. Le projet entend maintenir la totalité des milieux naturels adjacents ou circonscrits dans les limites du Corridor.

Aux endroits où il s'avère d'une largeur inférieure à 900 mètres, notamment aux limites de la ville de Carignan et de l'agglomération de Longueuil, la succession végétale à l'intérieur des friches et des travaux de reboisement pourraient permettre d'atteindre cette largeur minimale.

Par ailleurs, plusieurs interruptions supérieures à 200 mètres sont observées au sein du Corridor forestier, par exemple au niveau de l'autoroute 20, de la route 116 et de la portion joignant le Bois du Fer-à-Cheval au Boisé de Boucherville. Considérant la nature des interruptions (infrastructures routières, quartiers résidentiels et champs agricoles), le projet prévoit suggérer aux municipalités concernées des mesures pour réduire l'impact de ces interruptions sur le Corridor forestier.

Plusieurs espèces d'intérêt et à statut précaire sont présentes sur le territoire et sont menacées par la perte d'habitat. Pour la majorité des espèces, tout statut confondu, la présence d'un corridor forestier est un facteur important pour le maintien de leurs populations. Un corridor forestier, par la diversité des écosystèmes qui le composent, joue plusieurs rôles :

- assure aux espèces des aires de reproduction, d'alimentation, de repos et d'abri;
- permet les échanges génétiques entre les populations;
- permet aux espèces de recoloniser des endroits d'où elles ont disparu.

Historique du projet

Née du désir de protéger un des derniers refuges naturels de la faune et de la flore indigène situés près de Montréal, la Fondation du Mont-Saint-Bruno (FMSB) a été instituée en 1996. Elle a été la première corporation québécoise créée pour assurer la pérennité d'un parc de conservation.

En 2004, un partenariat a été établi entre la FMSB et Nature-Action Québec (NAQ) afin de relancer et élargir les activités de protection de la Fondation. Ce partenariat a permis le développement et la mise en œuvre du projet de « Protection et mise en valeur du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno ».

Sur le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno, la FMSB vise à : assurer la conservation et la protection des milieux naturels, promouvoir et préserver le caractère culturel (historique et patrimonial) du mont Saint-Bruno, encourager les recherches et les études académiques, scientifiques et artistiques, promouvoir des services accessibles au public et compatibles avec une vocation de conservation et soustraire des milieux naturels du développement urbain. Dorénavant, la FMSB axera ses activités sur le mont Saint-Bruno et son pourtour plutôt que sur l'ensemble du territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno.

Depuis 2005, NAQ et la FMSB, en collaboration avec divers spécialistes, ont réalisé des inventaires biologiques spécialisés et des caractérisations écologiques permettant la découverte de plusieurs habitats fauniques et écosystèmes forestiers exceptionnels. De plus, les deux partenaires ont organisé des activités de sensibilisation, produit des bulletins d'information et rencontré un nombre considérable de propriétaires pour les informer des richesses présentes sur leurs propriétés. Les activités d'intendance réalisées dans le cadre du projet ont permis de conclure plusieurs ententes de conservation volontaire et même, d'acquérir des milieux naturels à des fins de conservation à perpétuité.

Présentation des objectifs du projet

Le projet de Protection et mise en valeur du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno vise globalement à protéger et à mettre en valeur l'intégrité des boisés et des milieux naturels d'importance qui forment des liens écologiques de part et d'autre du mont Saint-Bruno, de manière à contrer la perte et la fragmentation de l'habitat de plusieurs espèces fauniques et floristiques. Plusieurs objectifs spécifiques ont été fixés afin d'atteindre ces cibles générales :

- 1) Acquérir les connaissances biologiques et socio-économiques nécessaires à des prises de décisions éclairées en matière de protection des milieux naturels du Corridor forestier.
- 2) Identifier et cibler les habitats d'espèces en péril et d'intérêt ainsi que les secteurs prioritaires d'intervention.
- 3) Recourir à l'intendance privée comme approche de conservation volontaire auprès des propriétaires de sites de haute priorité de conservation et viser la conservation à perpétuité.
- 4) Diffuser auprès du public et des différentes instances concernés des connaissances quant à l'existence, l'importance et le rôle des milieux naturels du Corridor forestier ainsi que les mesures pour en assurer leur protection.
- 5) Faire la promotion des saines pratiques d'intervention en forêt privée qui tiennent compte de l'ensemble des richesses naturelles des écosystèmes.
- 6) Accompagner les municipalités désirant concilier protection et mise en valeur de leurs milieux naturels.
- 7) Travailler de concert avec les différents intervenants déjà présents sur le territoire du projet.
- 8) Faire la diffusion du projet par le biais d'une campagne de sensibilisation et d'information.

Les activités proposées dans le projet visent à avoir un effet direct sur le maintien du couvert forestier, sur la protection et la mise en valeur des milieux naturels. Ainsi, la protection des habitats des espèces en péril et d'intérêt et l'atténuation des menaces auxquelles elles sont confrontées contribueront au maintien des populations fauniques et floristiques.

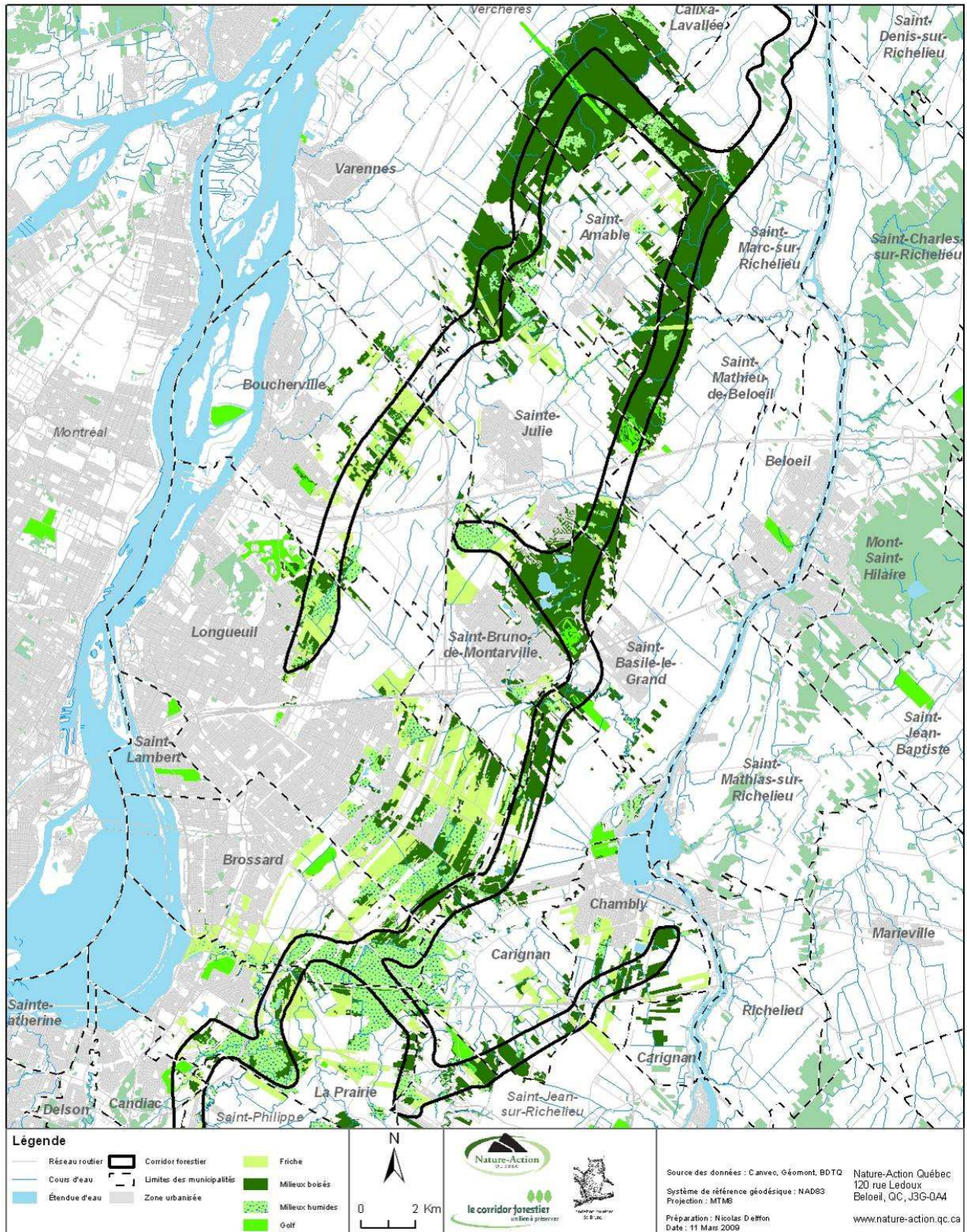


Figure 1 : Localisation du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno et de ses milieux naturels

Synthèse des connaissances biologiques

Le présent document dresse le portrait actuel des connaissances biologiques pour le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno et détermine les zones sensibles où des actions d'intendance devront prioritairement être effectuées au cours des prochaines années.

Ce rapport synthèse se divise en sept grandes sections : la description de l'aire d'étude, la démarche générale des travaux d'inventaire et de caractérisation réalisés cette année, le regroupement des informations connues liées aux boisés, aux espèces végétales et aux espèces animales, l'évaluation des besoins ultérieurs d'acquisition de connaissances et la conclusion.

AIRE D'ÉTUDE

Le territoire du projet est situé dans la plaine des basses-terres du Saint-Laurent, plus précisément dans la région administrative de la Montérégie. La zone d'étude fait entièrement partie du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme. Les coordonnées géographiques approximatives sont : 45°45' latitude nord, 45°22' latitude sud, 73°27' longitude ouest et 73°14' longitude est. L'ensemble du territoire, essentiellement de tenure privée, dessine un grand corridor forestier plus ou moins continu, qui s'étend sur 40 kilomètres de Verchères à La Prairie et traverse les limites de cinq municipalités régionales de comté et 17 municipalités (Figure 1). Les différents types de milieux naturels présents sur le territoire du Corridor forestier sont approximativement représentés par : 22% de milieux humides, 23% de friches et de 55% de couvert forestier.

1.1. SECTEURS PRIORITAIRES

À des fins de priorisation des interventions du projet, neuf secteurs ont été identifiés prioritaires à l'intérieur du territoire à l'étude (voir Figure 2). Cette priorisation a été déterminée selon plusieurs facteurs comme la présence d'espèces à statut précaire, le niveau de collaboration des propriétaires, les opportunités financières, le milieu environnant, la présence de partenaires dans le milieu, les menaces imminentes des projets de développement et le zonage. Bien entendu, la protection de tous les milieux naturels présents à l'intérieur et en périphérie du Corridor forestier est importante.

Secteur du pourtour du mont Saint-Bruno

Il s'agit du noyau central du territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno, d'une superficie d'environ 1343 hectares (incluant la superficie du parc), ce secteur est ceinturé par les autoroutes 20, 30 et la route 116. Cette colline montréalaise et ses terrains limitrophes sont occupés par le parc national du Mont-Saint-Bruno, par la Défense nationale et plusieurs propriétés privées dans les villes de Saint-Bruno-de-Montarville, Sainte-Julie et Saint-Basile-le-Grand. En octobre 2009, la Communauté métropolitaine de Montréal a intégré le Bois de Sainte-Julie à la délimitation du Bois du mont Saint-Bruno (bois métropolitain d'intérêt de la CMM) en raison de sa grande valeur écologique. Le mont Saint-Bruno et son pourtour abritent une biodiversité plus qu'exceptionnelle, dont la plus importante population de phéogoptère à hexagones au Québec, une espèce désignée préoccupante par le COSEPAC et menacée au Québec.

Des démarches de conservation à perpétuité de 12 hectares dans le Bois de Sainte-Julie ont été conclues en 2010 et 2011. NAQ est devenu propriétaire de 7,8 hectares et la Ville de Sainte-Julie de 4,2 hectares. La Ville aménagera un sentier d'interprétation et un accès au parc national du Mont-Saint-

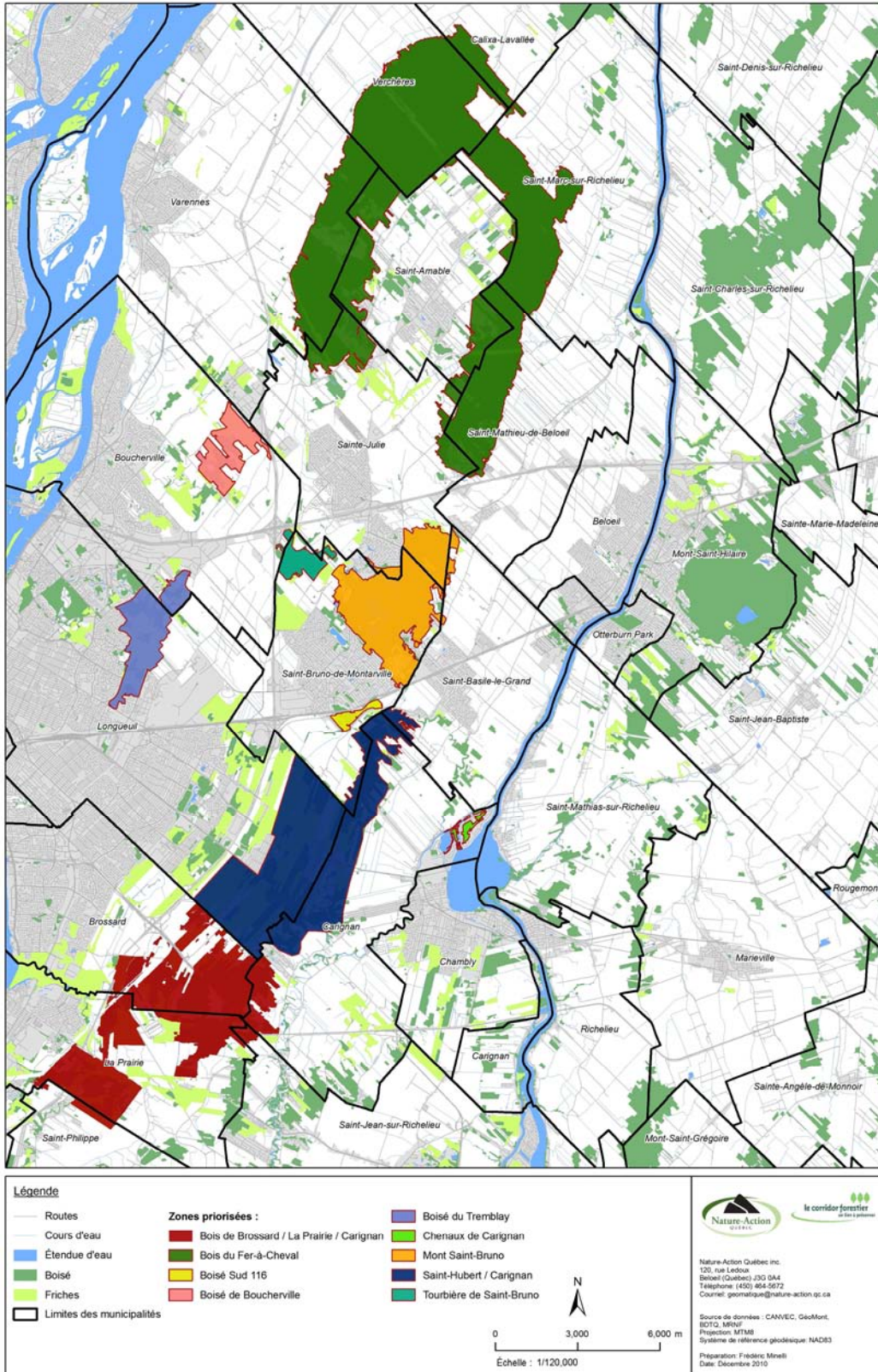


Figure 2 : Priorisation des interventions en matière de conservation et d'intendance

Bruno sur sa propriété. Des servitudes de conservation ont été grevées aux propriétés de la Ville afin de protéger à perpétuité ces terrains. NAQ entamera des démarches afin de céder ses 7,8 hectares au MDDEP pour l'agrandissement du parc national du Mont-Saint-Bruno. D'autres actions de conservation se poursuivront en 2011 sur le pourtour du mont Saint-Bruno et permettront la conservation de milieux naturels riches en biodiversité.

Toutefois des menaces pèsent toujours sur les milieux naturels du pourtour du Mont-Saint-Bruno. Un changement de zonage a été réalisé en 2009 dans le plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville identifiant des lots boisés, comme la propriété du Pensionnat des Sacrés-Cœurs, jusqu'alors situés en zone institutionnelle, en zone résidentielle d'habitation unifamiliale. Il s'agit d'un secteur riche en biodiversité dont la conservation reste à surveiller attentivement dans les années qui suivront.

Un regroupement de citoyens et plusieurs organisations militent actuellement pour la conservation du Boisé des Hirondelles, d'une superficie d'environ 6 hectares, voué à un développement domiciliaire. Cette propriété se trouve en zone d'habitation dans le plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville. En 2009, NAQ et la FMSB ont rencontré le maire de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville afin de le sensibiliser à la protection de ce milieu naturel et de lui offrir un accompagnement pour la conservation de ce boisé. Les démarches auprès de la Ville n'avaient pas mené à la conservation de ce milieu naturel.

Secteur de la Tourbière de Saint-Bruno

La Tourbière de Saint-Bruno se situe à l'intersection des autoroutes 20 et 30. D'une superficie approximative de 115 hectares, la plus grande partie de la tourbière se situe sur des lots publics. C'est le milieu naturel ayant reçu la plus haute cote dans l'étude de caractérisation des milieux humides de l'agglomération de Longueuil réalisée par Alliance Environnement (GDG) inc. (2004). Elle a été identifiée de forêt périurbaine dans le schéma d'aménagement de l'agglomération de Longueuil ce qui contribue à soutenir sa protection. De plus, cette tourbière a été intégrée en 2009 à la limite du Bois du mont Saint-Bruno désigné bois métropolitain d'intérêt par la Communauté métropolitaine de Montréal en raison de sa grande valeur écologique. Ce secteur se trouve principalement en zone agricole, ce qui le rend vulnérable aux activités de drainage en périphérie.

La partie de la tourbière qui appartenait à la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a été vendue au MDDEP en 2010 afin d'agrandir le parc national du Mont-Saint-Bruno. Les démarches sont en cours avec le MAPAQ qui cédera les terrains au MDDEP, pour les annexer également au parc. Une partie de la tourbière (environ 28 ha) appartient toujours à un promoteur immobilier. Des démarches devront se poursuivre auprès de celui-ci afin de protéger l'ensemble de la tourbière, mais également auprès des propriétaires adjacents afin d'éviter les modifications du drainage en périphérie de la tourbière.

Secteur du Boisé Sud 116

Le Boisé Sud 116 est situé sur le territoire de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, au sud de la route 116 et à l'est de l'autoroute 30. Il a une superficie approximative de 35 hectares et s'étend au nord et au sud de la montée Sabourin. Il fait partie du corridor forestier métropolitain d'intérêt écologique désigné par la Communauté métropolitaine de Montréal depuis octobre 2009, qui s'étend sur le territoire de la MRC La Vallée-du-Richelieu et de l'agglomération de Longueuil. Ce boisé est d'ailleurs identifié comme milieu naturel d'intérêt confirmé dans le Plan de conservation et de gestion des milieux naturels de l'agglomération de Longueuil et qui est également identifié comme prioritaire pour des fins de conservation. Le Boisé Sud 116 est composé de peuplements feuillus, principalement de peuplier baumier, d'érable rouge, de frêne rouge et de tilleul d'Amérique. Ce secteur est caractérisé par la présence notable de milieux humides : étangs temporaires et permanents, ruisseaux, marais et marécages, qui abritent entre autres une population de rainette faux-grillon.

Ce secteur possède actuellement une affectation résidentielle dans le schéma d'aménagement de l'agglomération de Longueuil et dans le plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Bruno. Ainsi, ce secteur fait face à des pressions importantes de développement domiciliaire et font partie des zones prioritaires à l'intérieur du projet du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Selon le nouveau plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville de 2011, le milieu humide présent dans ce secteur serait conservé à même le projet de développement. Malgré la conservation du milieu humide comme tel, il semble que celui-ci serait isolé du ruisseau Massé et du Boisé de Carignan.

Secteur du Bois du Fer-à-Cheval

Ce massif forestier, d'une superficie d'environ 6 362 hectares, est le plus grand sur le territoire couvert par le projet et l'un des plus grands en Montérégie. Il est positionné au milieu de terres agricoles entre l'autoroute 30 et la rivière Richelieu. Il englobe une partie des municipalités de Calixa-Lavallée, Saint-Amable, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Sainte-Julie, Varennes et Verchères. La Communauté métropolitaine de Montréal a défini en 2002 ce massif forestier comme bois métropolitain d'intérêt écologique. En 2009, ce bois fait toujours partie de la cartographie des bois et corridors forestiers d'intérêt métropolitain en raison de sa grande valeur écologique. Les possibilités d'attribution d'un statut de protection seraient à étudier pour l'ensemble de ce massif forestier. Les peuplements forestiers d'intérieur sont principalement constitués de peuplements résineux et mixtes tandis que sur le pourtour du bois, on retrouve des peuplements de feuillus. Ce bois regroupe une grande concentration d'espèces à statut précaire et sensibles associées à un habitat particulier ou à un grand domaine vital. Depuis le début des activités dans le secteur du Bois du Fer-à-Cheval, plus de 100 propriétaires ont été sensibilisés et accompagnés pour la protection et la mise en valeur de leur propriété. Nous poursuivrons les démarches

de conservation volontaire et la conclusion d'ententes de conservation à perpétuité avec les propriétaires dans le cadre du projet dans les prochaines années.

Dans le schéma d'aménagement de la MRC La Vallée-du-Richelieu, ce bois a une affectation de protection, incluant la conservation du couvert végétal. Puis, à l'intérieur du schéma d'aménagement de la MRC Lajemmerais le massif boisé est présenté comme aire naturelle d'importance régionale et est divisé en trois types de zonage agricole (récréation extensive, récréation intensive et industrielle). Peu urbanisé, le secteur est surtout utilisé pour la pratique d'activités acéricoles non commerciales, en plus de la présence de trois terrains de golf et une carrière en exploitation qui sectionne pratiquement en deux le Bois de Verchères. Notons également qu'un projet de développement de pipeline est prévu dans le Bois du Fer-à-Cheval. Le tracé visé longera l'emprise électrique qui traverse, d'est en ouest, le Bois du Fer-à-Cheval à la hauteur des municipalités de Saint-Mathieu-de-Beloeil et de Saint-Amable. Pour la réalisation des travaux, le déboisement d'environ 6 m de largeur au nord de l'emprise sera nécessaire.

Secteur du Boisé du Tremblay

D'une superficie d'environ 600 hectares, le Boisé du Tremblay est situé sur le territoire de l'agglomération de Longueuil (Vieux Longueuil et Saint-Hubert) et de la ville de Boucherville. Ce magnifique milieu naturel est pratiquement l'un des derniers de cette taille à l'intérieur de l'agglomération de Longueuil. Il s'agit d'un boisé faisant partie d'un corridor forestier métropolitain désigné par la Communauté métropolitaine de Montréal depuis octobre 2009.

Le Boisé du Tremblay est composé d'une mosaïque d'habitats tels que des friches, des jeunes peuplements en pleine régénération, des marais et des marécages. Une portion du boisé se démarque par sa composition floristique de fin de succession et de milieux non perturbés. Cette riche composition en habitats très variés favorise grandement l'établissement d'une faune abondante dans le Boisé du Tremblay. Notons la présence remarquable de la rainette faux-grillon, une espèce désignée vulnérable au Québec et menacée par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Le Boisé du Tremblay abrite d'ailleurs la plus importante métapopulation de rainette faux-grillon en Montérégie (Angers et al. 2007a).

Actuellement, la portion située dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil fait face à des pressions éminentes de développement domiciliaire, principalement dans le secteur sud du boisé qui est zoné résidentiel dans le schéma d'aménagement de l'agglomération de Longueuil. La portion du Boisé du Tremblay située plus au nord est en majeur parti d'affectation agricole – forêt périurbaine ainsi que récréative et de protection, conférant à cette partie du boisé une certaine protection à court et moyen terme. Les propriétés appartenant à l'arrondissement du Vieux-Longueuil, situées à l'intérieur des limites

du Boisé du Tremblay, sont actuellement en processus d'être désignées « refuge faunique », pour protéger l'habitat de la rainette faux-grillon.

Depuis 2007, NAQ a acquis 69 hectares à l'intérieur et dans la zone tampon du Boisé du Tremblay à Boucherville pour des fins de conservation à perpétuité. Ces acquisitions représentent 50% du Boisé du Tremblay situé à Boucherville. Une demande de « réserve naturelle » en milieu privé a été déposée en 2009 au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs. Un plan de gestion et de conservation des propriétés et un plan de mise en valeur ont respectivement été finalisés en 2009 et 2010. Des négociations d'ententes de conservation volontaire à perpétuité se poursuivent actuellement avec les deux propriétaires subsistants du côté de Boucherville et une acquisition de 18 hectares est présentement en cours avec un troisième propriétaire.

Secteur du Boisé de Boucherville

Le Boisé de Boucherville est situé sur le territoire de la ville de Boucherville, au nord-ouest de la jonction des autoroutes 20 et 30. Il s'agit d'un boisé, d'une superficie d'environ 336 hectares, faisant partie d'un corridor forestier métropolitain d'intérêt écologique désigné par la Communauté métropolitaine de Montréal depuis octobre 2009. Anciennement cultivée, une grande proportion du boisé est maintenant en pleine régénération. Ces jeunes forêts sont constituées surtout d'érables rouges et de peupliers faux-tremble. Les forêts sont entrecoupées de quelques friches herbacées et arbustives et de milieux humides. Évidemment, la préservation de ces milieux favorisera la régénération des espèces de fin de succession et consolidera ainsi le couvert forestier du corridor. Comme le Boisé du Tremblay, le Boisé de Boucherville abrite la deuxième plus importante métapopulation de rainette faux-grillon en Montérégie (CIEL et al. 2006).

La Ville de Boucherville a acquis une grande partie de ce boisé afin de le conserver et le mettre en valeur. Un plan de conservation et de mise en valeur du boisé a été réalisé par NAQ au cours de l'année 2009. À noter que certaines parties de ce bois et en périphérie, n'appartenant pas à la Ville de Boucherville sont encore sensibles aux menaces des développements domiciliaires.

Secteur du Bois de Brossard / La Prairie / Carignan et du Bois de La Prairie

D'une superficie d'environ 2 113 hectares, ce secteur est situé de part et d'autre de l'autoroute 30 et de l'autoroute 10 et forme deux boisés : le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan et le Bois de La Prairie (La Commune). La majeure partie de ces bois est constituée de milieux humides (tourbières, marécages et marais) et est traversée par plusieurs cours d'eau, dont la rivière Saint-Jacques, le ruisseau des Bois et le ruisseau des Prairies. Ces deux bois abritent actuellement deux métapopulations et une population isolée de rainette faux-grillon, une espèce désignée menacée par le COSAPAC et vulnérable au Québec. La

Communauté métropolitaine de Montréal a défini en 2002 les deux bois comme bois métropolitain d'intérêt écologique. En 2009, ces deux bois font toujours partie de la cartographie des bois et des corridors forestiers d'intérêt métropolitain en raison de leur grande valeur écologique. Toutefois, ces secteurs font face à des pressions importantes en matière de développement domiciliaire et industriel.

Une grande portion du Bois de Brossard est identifié forêt périurbaine (zone agricole) dans le schéma d'aménagement de l'agglomération de Longueuil, et une autre portion moins importante est située en zone agricole récréative. Ce zonage lui confère une certaine protection, compte tenu de la limitation des activités permises.

Depuis le début des activités dans le secteur du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan, plus de 24 propriétaires ont été sensibilisés et accompagnés pour la protection et la mise en valeur de leur propriété. Nous poursuivons les démarches de conservation volontaire et la conclusion d'ententes de conservation à perpétuité avec les propriétaires dans le cadre du projet dans les prochaines années. Il est à noter que NAQ a acquis six lots (environ 143 hectares) à l'intérieur du Bois de Brossard en 2010-2011 et que 2 lots (environ 88 hectares) seront acquis à des fins de conservation à perpétuité en 2011. En ajoutant les 289 hectares qui appartiennent à la Ville de Brossard, un total 520 hectares sera protégé à Brossard, ce qui représente presque la superficie du parc national du Mont-Saint-Bruno. D'autres démarches d'acquisition et de conservation à perpétuité sont en cours de négociations dans le secteur et se poursuivront en 2011-2012. Un partenariat a été établi avec la Ville de Brossard pour la protection de ce bois.

Le Bois de La Prairie (La Commune) est en grande partie situé en zone agricole dans le schéma d'aménagement de la MRC Roussillon. Toutefois, la partie située à l'ouest de l'autoroute 30 se trouve en zone industrielle légère et multifonctionnelle (zone blanche) et sera développée à court terme. La métapopulation de rainette faux-grillon du Bois de La Prairie (La Commune) sera grandement affectée par ce développement. En espérant que la zone de conservation prévue à l'intérieure de la zone développée saura maintenir en partie la métapopulation.

Il est à noter qu'une grande portion du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan et de La Prairie (La Commune) est visée par le projet de parc régional de la rivière Saint-Jacques, porté par le Comité ZIP Ville-Marie. Ce projet vise à protéger une partie de cet écosystème d'intérêt, à assurer la pérennité des espèces fauniques recensées sur le territoire et à permettre aux citoyens la pratique d'activités récréatives afin de profiter de ces milieux naturels (Société de la faune et des Parcs du Québec 2003). Pour ce faire, le projet prévoit des aménagements fauniques, l'aménagement d'une piste cyclable, la construction d'infrastructures d'accueil et l'aménagement d'une aire de pique-nique et d'une aire d'observation de la faune. Aucune construction résidentielle, commerciale ou industrielle n'y serait possible. Ce site présente un grand intérêt sur le plan écologique et fait partie des derniers bois d'envergure dans le secteur sud-est de la Montérégie. Les

démarches de réalisation du projet, dont l'obtention d'un statut de conservation de l'ensemble du territoire, idéalement à perpétuité, se poursuivront à court terme avec tous les partenaires du projet.

Secteur du corridor Saint-Hubert / Carignan / Saint-Bruno

Ce secteur prioritaire, d'une superficie approximative de 2 082 ha, forme un corridor de milieux naturels entre deux massifs forestiers d'importance sur la Rive-Sud de Montréal, le mont Saint-Bruno au nord et le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan au sud. Environ 45% de ce corridor est constitué de milieux forestiers, alors qu'une plus faible proportion est constituée de milieux humides (23%) et de friches (31%). Un autre élément écologique d'importance est que la portion nord de ce corridor abrite une métapopulation de rainette faux-grillon appelée « métapopulation du Grand bois de Carignan/Saint-Bruno ».

Dans le schéma d'aménagement de l'agglomération de Longueuil, la zone située dans l'arrondissement de Saint-Hubert possède plusieurs affectations, soit : agricole (extensive, parc agricole biologique, agricole commerciale et agrotouristique), forêt périurbaine et résidentielle. Le zonage des boisés subsistants à l'intérieur des limites de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville est d'affectation forêt périurbaine. Ce qui lui procure une certaine forme de protection.

Dans le schéma d'aménagement de la MRC La Vallée-du-Richelieu, une grande proportion des boisés à l'intérieur des limites de la ville de Carignan ont une affectation de protection, mais également récréative et résidentielle, comme pour la ville de Saint-Basile-le-Grand. Finalement, une grande portion du secteur de la carrière Désourdy à Carignan se trouve en zone résidentielle. D'ailleurs il existe un regroupement de citoyens qui milite pour la protection des milieux naturels du secteur Lareau-Bouthillier

Le projet Éco-Territoire 21 et le projet pilote Continuum ville-campagne, mis sur pied par la Ville de Longueuil, sont des projets de nature agricole qui seront développés dans la zone agricole à l'est de l'autoroute 30 à Saint-Hubert. Ces projets ont l'objectif de revitaliser la vocation agricole du secteur et y intégrer l'agriculture biologique. Toutefois, la réalisation de ces projets est une réelle menace pour l'intégrité du corridor forestier qui relie les massifs boisés du mont Saint-Bruno et du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan. Selon les cartes disponibles, seulement 60 hectares de milieux naturels sur environ 1 250 hectares existants seraient conservés dans la proposition actuelle du projet Éco-Territoire 21 à l'intérieur des limites de la municipalité de Saint-Hubert. Ainsi, l'intégrité écologique du secteur est menacée par le drainage des milieux humides, la fragmentation et la destruction de milieux naturels.

Des démarches d'acquisition sont présentement en cours pour la protection de 44 hectares dans le secteur est de la Carrière Désourdy pour la protection de l'intégrité du lien écologique entre le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan et le mont Saint-Bruno.

Secteur des chenaux de Carignan

Le secteur des chenaux de Carignan se situe à la jonction de la rivière l'Acadie et du bassin de Chambly et à proximité du ruisseau Massé. Il regroupe l'Île Demers, l'Île aux Lièvres, l'Île au Foin et l'Île Goyer, soit une superficie totale de 257 hectares. Ce secteur est composé de milieux boisés, de milieux humides, de friches, d'eau libre et d'un secteur urbain représentant près du tiers de la superficie du secteur des chenaux. Les milieux naturels qui demeurent présents dans les chenaux de Carignan sont constitués d'une grande variété d'habitats qui se reflète dans la richesse des espèces fauniques et floristiques présentes.

Des menaces imminentes de développement domiciliaire sont toujours présentes sur l'Île au Foin, l'Île aux Lièvres et l'Île Goyer. Un regroupement de citoyens a fondé en 2010 l'organisme Nature Carignan visant à militer pour la préservation des milieux naturels des chenaux de Carignan, mais également de l'ensemble des milieux naturels à l'intérieur des limites de la ville de Carignan.

Depuis 1997, NAQ a travaillé dans ce secteur pour la restauration des chenaux et pour la sensibilisation des propriétaires riverains à la conservation des écosystèmes et de la qualité de l'eau. NAQ réalisera en 2011 un projet de sensibilisation à la biodiversité et de formation des propriétaires pour la renaturalisation des rives dans les chenaux de Carignan. De plus, des démarches de négociation pour l'acquisition de l'Île au Foin à des fins de conservation sont présentement en cours.

1.2. BOIS ET CORRIDORS FORESTIERS MÉTROPOLITAINS

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a défini en 2002, 31 bois métropolitains d'intérêt écologique, en raison de leur rareté, leur potentiel écologique ou leur potentiel récréatif (Péloquin 2005). Suite à la désignation de ces boisés d'intérêt, la CMM a adopté, le 17 avril 2003, un règlement de contrôle intérimaire (RCI) lié au schéma d'aménagement du territoire de la CMM. Ce règlement visait entre autres à protéger les bois d'intérêt, en y interdisant la coupe d'arbres. Cependant, le RCI n'est jamais entré en vigueur.

En octobre 2009, la CMM a révisé et approuvé les nouvelles limites des bois métropolitains d'intérêt écologique pour agrandir dans certains cas leur superficie et a intégré à la carte les corridors forestiers métropolitains (voir l'Annexe 1 : Carte de localisation des bois et corridors forestiers métropolitains d'intérêt de la CMM). Le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno abrite cinq de ces bois désignés d'intérêt écologique soit, le Bois de Verchères, de Saint-Amable, du mont Saint-Bruno (incluant le Bois de Sainte-Julie et la Tourbière de Saint-Bruno), de Brossard/La Prairie/Carignan et de La Prairie (La Commune). Le projet touche également quatre portions de corridors forestiers métropolitains : le Boisé de Boucherville, le

Boisé du Tremblay et deux portions de corridors situés sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Hubert dans l'agglomération de Longueuil.

De ce fait, le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno a été intégré au plan 705-120-01 (2008), bois et corridors forestiers métropolitains de la CMM (voir Annexe 1). Les milieux naturels qu'il renferme sont maintenant admissibles au Programme d'acquisition et de conservation d'espaces boisés (Fonds vert) de la CMM, mis en place à l'automne 2009.

Désignés par la CMM pour la richesse de leurs écosystèmes et de leurs peuplements, ces bois et ces corridors forestiers d'intérêt écologique abritent une importante diversité faunique et floristique. Les friches, les jeunes peuplements ainsi que les peuplements matures qui constituent ces boisés offrent d'excellents habitats pour la faune et la flore. Ils comptent également parmi les derniers grands massifs forestiers de la couronne sud de la métropole.

2. DÉMARCHE GÉNÉRALE

Une revue et une mise à jour des connaissances actuelles ont été effectuées en 2010 afin de regrouper les informations disponibles concernant les peuplements forestiers, les espèces fauniques et floristiques rares ou à statut précaire, les habitats fauniques et floristiques désignés, les écosystèmes forestiers exceptionnels et les milieux humides. Les bases de données et organismes suivants ont été consultés dans le cadre du projet :

- Agence forestière de la Montérégie;
- Association québécoise des groupes ornithologiques / Programme SOS-POP;
- Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec;
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec;
- Centre de la nature du mont Saint-Hilaire;
- Centre d'interprétation de l'environnement de Longueuil;
- ConseilSol;
- Club ornithologique de Longueuil;
- Conseil régional de l'environnement de la Montérégie;
- Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels, ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF);
- GéoMont, Agence géomatique montérégienne;
- Habitats fauniques cartographiés du MRNF;
- Parc national du Mont-Saint-Bruno;
- Service de Conservation des ressources, ministère de la Défense nationale;
- Vigile verte.

À chaque année, ces connaissances préliminaires sont complétées par le biais de travaux de caractérisations et d'inventaires qui permettent de valider certaines informations biologiques ou d'acquérir de nouvelles connaissances pour les secteurs dans lesquels nous avons peu de données.

Les travaux de caractérisation visent à mieux connaître le territoire (sa composition, sa structure, son utilisation et son état de conservation) et à déterminer le potentiel d'habitats pour la faune et la flore. Ces travaux de caractérisation écologique sont effectués entièrement par l'équipe de NAQ. Le territoire du projet étant très vaste, les efforts de caractérisation ont porté au début du projet sur les peuplements identifiés de plus de 70 ans. L'excellente qualité d'habitat qu'offrent les peuplements forestiers matures pour les espèces floristiques et fauniques à statut précaire et sensible justifie la nécessité d'inventorier ces milieux en premier lieu. Avec l'avancement du projet, les caractérisations écologiques se déroulent sur

l'ensemble du territoire du Corridor forestier chez les propriétaires nous ayant donné l'autorisation d'accéder à leurs propriétés.

Les inventaires fauniques et floristiques spécialisés visent à valider les données existantes et à déterminer la présence ou l'absence d'espèces à statut précaire ou sensible sur des sites abritant potentiellement ces espèces. Les espèces à statut précaire et sensible possèdent un caractère particulier puisqu'elles sont considérées comme des indicateurs biologiques qui permettent de déterminer la santé des écosystèmes et la valeur écologique du milieu identifiant ainsi les zones à protéger. Les inventaires spécialisés (herpétologiques, botaniques et ornithologiques) sont réalisés par des consultants externes, parfois accompagnés d'un employé de NAQ. Certains des travaux terrain de 2010 visaient à confirmer des observations d'espèces à statut précaire et à faire une caractérisation détaillée de certaines populations. Ces travaux ont permis d'identifier les menaces au maintien des effectifs des populations et à émettre des recommandations de conservation auprès des propriétaires. Dans le futur, ces travaux auront permis la réalisation d'un meilleur suivi des populations.

3. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES AUX MILIEUX NATURELS

3.1. ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS EXCEPTIONNELS

La plupart des écosystèmes forestiers québécois sont communs, mais certains sont rares, d'autres constituent des refuges d'espèces végétales à statut précaire et d'autres encore sont qualifiés de forêts anciennes. Ils sont alors considérés comme des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE). Selon le cadre d'intervention en forêt privée, les terres privées du sud du Québec abritent plus de la moitié de ces EFE potentiels. Les différents EFE peuvent être définis comme suit :

« Les « forêts refuges » sont caractérisées soit par la présence d'une ou de plusieurs espèces végétales désignées menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être, soit par la présence d'une population remarquable de l'une de ces espèces. »

« Les « écosystèmes forestiers rares » se distinguent par leur composition particulière en espèces végétales, par leur structure ou leur localisation. Ces milieux occupent un nombre restreint de sites et couvrent une superficie réduite. Ils sont qualifiés rares parce qu'ils présentent un ensemble de conditions écologiques particulières ou parce que la plupart sont disparus sous l'effet de l'activité humaine »

« Une « forêt ancienne » est un écosystème forestier où les arbres dominants ont largement dépassé leur maturité, compte tenu du milieu où ils croissent. Ces forêts possèdent une dynamique particulière. On les reconnaît par les arbres sénescents et morts de taille variable qui les composent, ainsi que par les troncs à divers stades de décomposition qui y jonchent au sol. Selon toute apparence, elles n'ont été que peu affectées par l'homme au cours des dernières décennies. » - Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (2003).

3.1.1. Portrait des EFE sur le territoire

À ce jour, le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno comporte quinze écosystèmes forestiers exceptionnels validés: six forêts refuges, six forêts rares-refuges, deux forêts rares et une forêt ancienne-refuge (MRNF 2011 et Villeneuve 2008). Six propositions d'EFE présents sur le territoire n'ont toujours pas été validées.

3.1.2. Démarches et résultats pour l'année 2010

Une visite sur le terrain a eu lieu en mai 2010 avec Pierre Petitclerc (Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels, MRNF) et Jacques Labrecque (MDDEP) afin de valider deux propositions d'EFE réalisées en 2009. Les deux EFE, une forêt rare-refuge et une forêt refuge, ont été validés en février 2011. Une portion à l'intérieur de l'un de ces deux EFE reste à valider comme forêt rare au courant de l'année 2011.

Plusieurs inventaires botaniques réalisés au cours de l'été 2010 ont également permis d'identifier quatre autres EFE potentiels qui ont été proposés en 2010-2011. Leur validation se fera au cours de l'année 2011.

Depuis le début du projet, c'est plus de 67 propriétaires privés qui ont été sensibilisés à la présence d'un écosystème forestier exceptionnel sur leurs propriétés.

3.2. MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides représentent approximativement 25% de la superficie des milieux naturels du territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Les milieux humides du territoire, toutes catégories confondues, sont représentés à la Figure 1.

3.2.1. Cartographie des milieux humides

En 2010, Canards Illimités et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ont réalisé une cartographie détaillée des milieux humides sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Ils ont pu identifier les milieux humides de plus de 0,3 hectare du territoire à partir de la photo-interprétation en 3D. Leur cartographie identifie les milieux humides selon sept classes : 1) eau peu profonde, 2) marais, 3) prairie humide, 4) marécage, 5) tourbière *fen*, 6) tourbière *bog*, et 7) tourbière boisée (Beaulieu et al. 2010).

L'organisme à but non lucratif GéoMont (Agence géomatique montréalaise) a réalisé en 2008 la cartographie de base des milieux humides de la Montérégie d'une superficie supérieure à 0,5 hectare (GéoMont 2008). Six classes de milieux humides ont été utilisées dans le cadre de ce projet : 1) eau peu profonde, 2) marais, 3) marécage, 4) tourbière *fen*, 5) tourbière *bog*, et 6) tourbière boisée. En plus de ces six classes, on retrouve dans leur cartographie la classe « milieu humide potentiel ». Il s'agit de milieux humides dont la présence est signalée sur les cartes écoforestières du MRNF, mais dont les travaux de photo-interprétation de GéoMont n'ont pas permis de déceler des indices suffisants pour valider la présence et/ou les limites de ces milieux (GéoMont 2008).

Un inventaire des milieux humides a été réalisé en 2004 dans neuf secteurs de l'agglomération de Longueuil par Alliance Environnement (GDG) inc. Cet inventaire a permis d'identifier les milieux humides, tout d'abord à partir de l'orthophotographie printanière de l'agglomération de Longueuil et des cartes écoforestières (1 : 20 000), puis par leur validation terrain en utilisant la méthode botanique simplifiée du ministère de l'Environnement du Québec et la nomenclature du Système de classification des milieux humides du Québec. En plus de l'identification de 285 milieux humides, un indice de qualité des milieux humides a été calculé pour chacun d'eux (Alliance Environnement (GDG) inc. 2004).

Le Service canadien de la faune a localisé et décrit cinq milieux humides en 1993-1994 sur le territoire visé par notre projet, pour une superficie totale de 77 hectares. En mars 2006, Canards Illimités Canada a publié un *Plan régional de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes* pour la Montérégie (CIC 2006). Ces deux sources sont une source d'information non négligeable sur les milieux humides du territoire du Corridor forestier.

3.2.2. Portrait des milieux humides sur le territoire

Selon la cartographie de GéoMont (2008), on retrouve une superficie approximative totale de 4 000 hectares de milieux humides sur le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. La répartition des différents types de milieux humides du Corridor forestier est présentée à la Figure 3. L'analyse de la cartographie des milieux humides de Canards Illimités (Beaulieu et al. 2010) pour le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno sera réalisée au cours de 2011 et permettra de mettre à jour nos données pour les milieux humides de plus de 0,3 hectare.

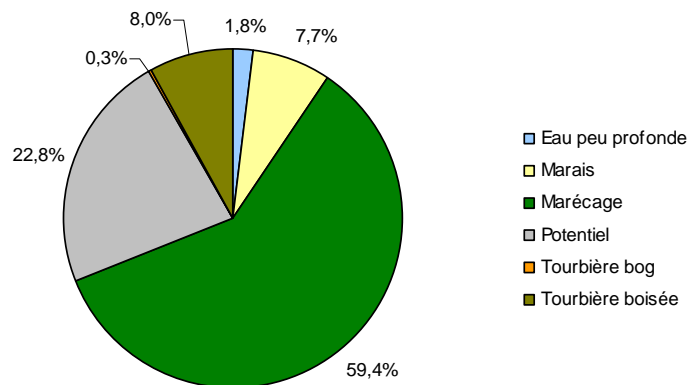


Figure 3 : Répartition des différents types de milieux humides du Corridor forestier

3.2.2.1 Tourbières

Quelques sites sur le territoire du Corridor forestier présentent une accumulation importante de dépôts organiques, qui forment des tourbières. Deux d'entre elles se situent dans le secteur central du Corridor. La première est située dans le parc national du Mont-Saint-Bruno et a une superficie de 2 hectares. Cette tourbière définie comme un *fen* (tourbière minérotrophe), reçoit des quantités variables d'eau, provenant des précipitations et des eaux de drainage du bassin versant. Chargées en minéraux nutritifs, ces eaux enrichissent le sol humide, favorisant surtout la croissance d'une végétation herbacée diversifiée. Cette tourbière provient d'une lente transformation du lac des Atocas en tourbière (Parc national du Mont-Saint-Bruno).

La tourbière qui se situe à l'intersection des autoroutes 20 et 30 a une superficie approximative de 115 hectares dont la majeure partie se trouve en terre publique. Cette tourbière de type *bog* (tourbière ombrotrophe), est alimentée en eau que par les précipitations atmosphériques. Les éléments nutritifs contenus dans ce milieu humide proviennent également des précipitations et aussi de la décomposition des végétaux. Ce milieu acide est normalement largement dominé par les sphaignes et les éricacées. Cet immense milieu humide, surnommé la Tourbière de Saint-Bruno, est d'une grande beauté et d'un intérêt écologique et patrimonial sans égal. Au cours de l'année 2006, les inventaires biologiques réalisés ont permis de confirmer l'occurrence d'espèces végétales à statut précaire, d'amphibiens ainsi que de plusieurs espèces d'oiseaux. La Tourbière de Saint-Bruno recèle un grand potentiel écotouristique et scientifique.

Quatre autres tourbières d'importance se trouvent à l'intérieur du territoire, il s'agit de tourbières boisées (GéoMont 2008). La tourbière boisée est en fait une sous-classe de marécage, qui est caractérisé par la présence de tourbe et dont le couvert végétal est dominé par une strate arborescente mature (GéoMont 2008). Ces tourbières se trouvent dans le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan au sud-ouest de l'autoroute 10, dans le Bois de La Prairie (La Commune) à l'ouest de l'autoroute 30, à Saint-Hubert et dans le Bois du Fer-à-Cheval à Varennes.

Plusieurs autres sites démontrent un grand potentiel de tourbière et devront être validés dans les prochaines années dans le cadre du projet.

3.2.2.2 Marécages

Une grande proportion des milieux humides présents sur le territoire du projet sont des marécages, soit environ 60% de la superficie totale des milieux humides. Les marécages sont inondés pour une période de temps variable, mais de façon importante au printemps. Les marécages sont caractérisés par un couvert d'arbustes et d'arbres sur plus de 30% de leur superficie, contrairement aux marais, constitués majoritairement d'herbacées. La grande partie de ces marécages sont situés dans le sud du territoire du

projet, plus précisément dans le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan, dans le corridor Saint-Hubert/Carignan et dans le Boisé du Tremblay.

3.2.3. Démarches et résultats pour l'année 2010

Une tourbière, de 9,37 hectares, située à Varennes dans le Bois du Fer-à-Cheval a été délimitée en 2010 par la méthode botanique. Selon la cartographie des milieux humides de Canards Illimités (Beaulieu et al. 2010), cette zone est également identifiée comme tourbière boisée.

Dans les secteurs du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan et du Bois du Fer-à-Cheval, plusieurs propriétaires privés ont été sensibilisés à l'importance de conserver les milieux humides présents sur leurs propriétés. Plusieurs d'entre eux ont signés une déclaration d'intention, c'est-à-dire une entente de conservation volontaire de protéger les différents écosystèmes présents sur leurs propriétés, dont les milieux humides.

Lors des travaux de caractérisation écologique dans le secteur est du Bois du Fer-à-Cheval, des petites tourbières ont été observées, mais leur délimitation précise n'a pas été réalisée par manque de ressources. L'une d'entre elles se trouve à Saint-Mathieu-de-Beloeil, dans la délimitation d'un milieu humide potentiel identifié par GéoMont en 2008.

3.3. CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

La caractérisation des peuplements forestiers vise à acquérir des connaissances générales sur l'état du milieu, son utilisation, son niveau de perturbation, son état général de conservation ainsi que son potentiel d'habitat pour la faune. Le tout a pour but de mieux orienter les efforts d'inventaires dans les années à venir et de faciliter la priorisation des sites à conserver et la priorisation de nos actions d'intendance et d'accompagnement auprès des propriétaires privés et des municipalités. Tous les travaux de caractérisation réalisés dans le cadre de notre projet ont préalablement fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès des propriétaires concernés.

3.3.1. Caractérisation externe

Une caractérisation générale des boisés agricoles et urbains (Groupe Conseil UDA inc. 2005 pour la Ville de Longueuil) a été réalisée sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Nous avons pu obtenir les fiches de caractérisation produites dans le cadre de cette étude. Ces données nous informent sur les secteurs que nous connaissons moins à l'intérieur du territoire. Toutefois, nous ne connaissons pas la méthodologie utilisée lors des travaux de caractérisation, alors ces informations doivent être validées sur le terrain.

D'autres travaux de caractérisation réalisés sur le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno n'ont pu être consultés, puisque les résultats demeurent confidentiels.

3.3.2. Caractérisation réalisée par NAQ

Bois du Fer-à-Cheval

Les travaux de caractérisation du Bois du Fer-à-Cheval ont permis de dresser un portrait des habitats et des utilisateurs de ce secteur (voir Figure 2). Le bois se divise en deux secteurs distincts : la forêt intérieure et la forêt périphérique. En périphérie du massif boisé, les peuplements forestiers se distinguent par leur composition en feuillus et par les activités humaines y sont fortement concentrées. La présence de cabanes à sucre, de sentiers et de miradors pour la chasse témoigne de l'utilisation récréative de cette portion du bois.

À l'opposé, la présence humaine se fait plutôt rare dans la section interne du bois. Une grande portion des peuplements intérieurs est composée de conifères et d'érable rouge. Les sols sont caractérisés par un drainage modéré à très lent. Ces caractéristiques limitent les déplacements des propriétaires et la possibilité d'effectuer des travaux sylvicoles. De ce fait, l'état de conservation des peuplements intérieurs est actuellement supérieur à ceux situés en périphérie et confèrent des habitats exceptionnels pour la faune.

Au nord de l'emprise électrique (Saint-Mathieu-de-Beloeil et Saint-Amable), coule dans une vallée encaissée, le Grand Ruisseau. La présence de tortues serpentes, de castors et de nombreux oiseaux témoigne de la richesse du milieu. D'ailleurs, l'ensemble du territoire caractérisé présente une excellente qualité d'habitats.

Boisés de Boucherville et du Tremblay

Le Boisé de Boucherville et le Boisé du Tremblay ont en partie fait l'objet de caractérisation. Les secteurs caractérisés dans les deux boisés présentent une similitude au niveau de leur composition floristique. La majeure partie des peuplements forestiers sont jeunes (espèces pionnières) avec présence d'herbacées et de cuvettes humides. Les activités anthropiques telles que le camping et l'utilisation de véhicules récréatifs (vtt, jeep, etc.) constituent une menace considérable pour la protection des habitats.

Bois de Brossard/La Prairie/Carignan

Des travaux de caractérisation y ont débuté en 2008 au nord de l'autoroute 10 (voir Figure 2). Une grande proportion des peuplements sont dits « jeunes inéquiens » et sont composés de feuillus humides, qui sont en fait de grands marécages arborescents. On y retrouve principalement des espèces telles que l'érable rouge, l'érable argenté et le frêne rouge. Les zones caractérisées renferment une très grande diversité d'habitats puisqu'on y retrouve plusieurs marécages arborescents, des friches et des champs agricoles.

Cette multitude de milieux à proximité l'un de l'autre est également bénéfique à une composition faunique riche et très diversifiée.

La partie du bois située au sud de l'autoroute 10 est caractérisée par une immense tourbière boisée, mais également par de grands marécages arborescents, dont des érablières argentées à ortie dioïque et à laportéa du Canada et une érablière argentée à choux puant. On y retrouve également des marécages arbustifs à céphalante occidental, des friches et de jeunes peuplements de feuillus humides ou de feuillus intolérants, comme dans la portion du bois au nord de l'autoroute 10.

3.3.3. Démarches et résultats pour l'année 2010

Les caractérisations écologiques ont été réalisées par deux biologistes et deux techniciens. Plusieurs types de peuplements ont été inventoriés en lien avec des activités d'intendance et de foresterie durable. Également, les secteurs où l'on retrouve la présence d'espèces fauniques et floristiques à statut précaire ont été priorisés pour la caractérisation écologique.

Lors des caractérisations, diverses données ont été récoltées à propos du milieu physique, de l'utilisation du site, des infrastructures présentes, des perturbations, de l'état de conservation général, des peuplements forestiers dominants, des espèces fauniques observées et des potentiels d'utilisation pour la faune. De plus, les habitats abritant potentiellement des espèces à statut précaire sont plus longuement caractérisés afin de valider la présence de telles espèces ou d'écosystèmes forestiers exceptionnels.

En 2010, les travaux de caractérisation écologique ont été réalisés dans plusieurs secteurs du Bois du Fer-à-Cheval (300 hectares) ainsi que dans le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan, au sud et au nord de l'autoroute 10 (100 hectares).

4. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES À LA FLORE ET LA FONGE

4.1. ESPÈCES VÉGÉTALES À STATUT PRÉCAIRE

Les inventaires spécifiques sont réalisés par des botanistes consultants. Les observations fortuites d'espèces floristiques à statut précaire obtenues lors des travaux de caractérisation sont également notées et considérées.

Plusieurs occurrences d'espèces à statut précaire ont été obtenues du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) en 2008 (CDPNQ 2008a). De plus, plusieurs collaborateurs nous font parvenir leurs observations à l'intérieur du Corridor, ces données sont intégrées continuellement à la base de données de NAQ. Toutefois, une grande superficie du territoire demeure inexplorée. Les inventaires botaniques y sont donc priorisés dans les peuplements démontrant un bon potentiel d'habitat pour les espèces à statut précaire.

4.1.1. Inventaires floristiques réalisés par NAQ

Depuis 2005, plusieurs nouvelles occurrences d'espèces végétales à statut précaire ont été observées sur le territoire lors des inventaires réalisés par NAQ et ses botanistes consultants (Lavoie 2005 à 2010 et Sabourin 2007). Au total, 42 espèces floristiques à statut précaire sont présentes dans le Corridor forestier, selon les données disponibles en 2010 (voir liste des espèces à l'Annexe 2). C'est notamment le cas, pour le carex folliculé et la phégoptère à hexagones.

4.1.2. Démarches et résultats pour l'année 2010

Les efforts d'inventaire du botaniste consultant pour l'année 2010 visaient le secteur du Bois du Fer-à-Cheval. Cet inventaire portait sur l'exploration de nouveaux sites. Les inventaires ont permis de découvrir une des plus grandes populations de woodwardie de Virginie au sud de Trois-Rivières, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (Lavoie 2010). La population, d'une superficie de plus de 3,8 hectares, se trouve dans une érablière rouge sur sphaigne, une tourbière boisée d'environ 9,37 hectares. La woodwardie de Virginie était accompagnée du carex folliculé ainsi que de quelques individus de ronce à flagelles.

Lors des travaux de caractérisation de NAQ, nous avons trouvé la première occurrence de bartonie de Virginie dans le Bois du Fer-à-Cheval où une dizaine d'individus ont été observés. Il s'agit d'une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. Nous y avons également trouvé davantage d'individus de desmodie nudiflore, une autre espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, qui avait été observée en 2005 lors de travaux de caractérisation.

Nous avons également recueilli diverses observations de la part de nos partenaires. Une première observation d'ail du Canada fut notée dans les limites du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno par un membre de la Vigile Verte (2010). Il s'agit d'une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.

4.2. ESPÈCES FONGIQUES RARES

Aucun inventaire de champignons n'a été réalisé par NAQ sur le territoire du Corridor forestier. Toutefois, une liste des champignons rares au Québec observés au parc national du Mont-Saint-Bruno, durant les saisons 1987 et 1988, nous a été fournie par le parc et se trouve à l'Annexe 3 (Rodrigue 2008).

5. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES À LA FAUNE

5.1. HABITATS FAUNIQUES

Au total, cinq aires de confinement du cerf de Virginie sont reconnues sur le territoire à l'étude. Trois aires sont situées dans le Bois du Fer-à-Cheval, soit une couvrant la pointe nord du bois, une couvrant la portion sud-ouest du bois et une autre couvrant la portion sud-est du bois, à l'intérieur de la municipalité de Saint-Amable. Deux aires sont situées au sud du territoire du Corridor forestier; la première se trouve de part et d'autre de l'autoroute 10 (Bois de Brossard/La Prairie/Carignan) et l'autre dans le Bois de La Prairie (La Commune) (MRNF 2005).

On retrouve également deux autres types d'habitats fauniques cartographiés du MRNF dans le secteur de Carignan, qui sont à la limite est du territoire du projet du Corridor forestier. Il s'agit d'une aire de concentration d'oiseaux aquatiques (oies, bernaches, canards) dans le bassin de Chambly d'une superficie de 225 hectares et d'un habitat du rat musqué dans les chenaux de Carignan d'une superficie de 11,5 hectares (MRNF 2005).

Aucune modification n'a été réalisée à la cartographie des habitats fauniques de la Montérégie au cours de l'année 2010 par le MRNF.

5.2. HERPÉTOFAUNE

Les efforts d'inventaire ont lieu lors des périodes de reproduction (printemps) et durant les moments propices aux déplacements (à la fin de l'été et à l'automne). Les espèces sont détectées au moyen d'observations visuelles et auditives dans les habitats propices. Les observations fortuites effectuées lors des travaux de caractérisation sont notées et considérées.

Des parcours d'inventaire avec fouilles méthodiques de portions d'étendues d'eau, de ruisseaux et de forêts sont effectués. Les affleurements rocheux, amas de roches et éboulis sont également l'objet de recherche. Les espèces sont identifiées par observation directe ou au chant.

5.2.1. Inventaires herpétofauniques externes

En 2004, une étude sur la situation de la rainette faux-grillon de l'Ouest en Montérégie a été réalisée par des herpétologistes consultants, en collaboration avec le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL). Les inventaires exhaustifs des étangs de reproduction de cette espèce ont permis de répertorier neuf métapopulations et sept populations isolées, réparties dans 805 étangs (Picard et

Desroches 2004). Le concept de métapopulation réfère à la nécessité d'avoir plusieurs populations situées à proximité les unes des autres pour permettre le maintien d'une population d'amphibiens à long terme. La survie à long terme d'une population dépend en grande partie à la capacité d'immigration et d'émigration des individus, aux échanges génétiques et à la recolonisation des populations puits. Une mauvaise année de reproduction dans un étang présent dans une métapopulation aura ainsi moins d'impact sur la survie de l'espèce que si la situation avait eu lieu au sein d'une population isolée où les possibilités de recolonisation sont faibles. En 2005, une classification des sites répertoriés a été établie (Picard et Desroches 2005). Celle-ci a permis d'évaluer la qualité de chaque étang de reproduction.

Ces études démontrent que des neuf métapopulations de rainettes faux-grillon de l'Ouest identifiées en Montérégie, sept sont présentes sur le territoire du Corridor forestier. De plus, elles indiquent que près de 90% des étangs de reproduction recensés en 2004 dans le Corridor forestier sont de priorité 1, 2 ou 3.

« Des analyses génétiques récentes suggèrent que la rainette faux-grillon que l'on retrouve en Montérégie correspond à *Pseudacris maculata* (rainette faux-grillon boréale) plutôt que *Pseudacris triseriata* (rainette faux-grillon de l'Ouest). Des travaux sont en cours pour valider cette information. Peu importe la conclusion à venir, la situation des populations de rainette faux-grillon reste extrêmement précaire en Montérégie et les recommandations des plans de conservation demeurent valables » (Angers et al. 2007b).

Le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil réalise à chaque année un suivi de la majeure partie des étangs de reproduction de rainette faux-grillon de la Montérégie (2009 à 2010). Ce suivi répertorie les nouveaux étangs découverts ainsi que les étangs détruits ou perturbés par les activités anthropiques. Ces données sont intégrées annuellement à notre base de données.

Des biologistes du Club Consersol Vert Cher, aujourd'hui ConseilSol, un club-conseil en agroenvironnement actif en Montérégie, ont entrepris la réalisation d'un projet d'inventaire de tortues et de caractérisation de l'état des berges du bassin de la rivière L'Acadie (Bernier et al. 2008a et 2008b). Ce projet fait suite à la rédaction par le Club Consersol Vert Cher d'un plan de conservation des tortues du bassin de la rivière L'Acadie (Bernier et al. 2008c). Les objectifs principaux de ce projet sont l'évaluation de l'état des populations de tortues, de même que l'identification des habitats utilisés et prioritaires à conserver. Jusqu'à maintenant, l'inventaire de 2008 a permis l'observation de tortues géographiques, de tortues-molles à épines et de tortues serpentine (trois espèces à statut précaire), ainsi que de tortues peintes.

5.2.2. Inventaires herpétofauniques réalisés par NAQ

Depuis 2004, un total de 16 espèces d'amphibiens et 9 espèces de reptiles ont été répertoriées sur le territoire du Corridor forestier (voir la liste des espèces à l'Annexe 4). De ces 25 espèces, 8 sont à statut

précaire dont entre autres, la rainette faux-grillon de l'Ouest, la salamandre à quatre orteils, la tortue-molle à épines et la tortue géographique. Les inventaires spécifiques ont été réalisés majoritairement par Amphibia-Nature, un groupe de recherche composé entre autres d'herpétologues experts (Amphibia-Nature 2006 à 2009 et Galois et al. 2010).

5.2.3. Démarches et résultats pour l'année 2010

Lors des travaux d'inventaire et de caractérisation de NAQ ou de ses consultants (47 hectares), une espèce à statut précaire a été observée durant l'année 2010, soit la salamandre à quatre orteils, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. Les inventaires herpétofauniques ont été réalisés par Amphibia-Nature (Galois et Ouellet 2010) dans certains secteurs du Bois du Fer-à-Cheval. Les travaux avaient comme objectifs de rechercher la présence de la salamandre à quatre orteils dans des habitats de nidification potentiels identifiés en 2009 ainsi que d'explorer des marais et des étangs où la présence d'une tortue serpentine avait été signalée par un citoyen. Aucune observation pour cette dernière espèce n'a été notée au moment de l'inventaire. Les recherches se poursuivront en 2011.

Nous avons également recueilli diverses observations de la part de nos partenaires. Un membre de la Vigile Verte (2010) nous a mentionné ses observations de la tortue géographique dans la rivière Saint-Jacques, une espèce désignée préoccupante par le COSEPAC et vulnérable au Québec ainsi que des sites de pontes de tortue serpentine également désignée préoccupante par le COSEPAC.

5.3. AVIFAUNE

Devant l'importance du nombre et de la diversité des espèces d'oiseaux présents sur le territoire, une première classification a été réalisée en fonction de leur intérêt pour la conservation. En effet certaines espèces sont considérées sensibles d'intérêt selon les critères suivants : espèces à statut précaire, à la limite de leur distribution ou rares dans la région, sensibles aux perturbations de leur habitat et au dérangement humain, associées à un habitat particulier ou à un grand domaine vital. L'Annexe 5 illustre cette classification (Morneau 2008). Il est à noter que les observations d'espèces communes ne sont pas systématiquement géoréférencées lors des travaux de caractérisation et d'inventaires.

5.3.1. Inventaires ornithologiques externes

Le service de la conservation et de l'éducation du parc national du Mont-Saint-Bruno a réalisé en 2005 une étude sur le statut et l'abondance relative de l'avifaune du parc national du Mont-Saint-Bruno et de sa région avoisinante (Parc national du Mont-Saint-Bruno 2005). Ce document constitue une mise à jour des connaissances sur l'avifaune du parc et de ses environs. En 2008, le service parc a réalisé un suivi des oiseaux nicheurs à l'intérieur du parc national du Mont-Saint-Bruno dans le cadre du programme de suivi

de l'intégrité écologique du parc. Ces données très importantes pour notre projet ont pu être intégrées à notre base de données.

Un recensement ornithologique fut réalisé en mai 2009 sur les propriétés de NAQ dans le Boisé du Tremblay à Boucherville et dans le Boisé de Boucherville lors de visites du Club ornithologique de Longueuil. Lors du recensement dans le Boisé du Tremblay plusieurs espèces d'intérêt furent observées : le pluvier kildir, la grive des bois, le bruant des champs, le piranga écarlate écarlate et le cardinal à poitrine rose ainsi que la paruline du Canada, à statut préoccupant par le COSEPAC et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (Club ornithologique de Longueuil 2009).

5.3.2. Inventaires ornithologiques réalisés par NAQ

À ce jour, 246 espèces d'oiseaux ont été observées sur le territoire du Corridor forestier, dont 20 espèces à statut précaire (voir la liste des espèces à l'Annexe 6).

Dans le passé, les efforts d'inventaires ornithologiques ont majoritairement été dirigés vers le Bois du Fer-à-Cheval, le secteur de Carignan/Chambly, le pourtour du Mont-Saint-Bruno et le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan (Mousseau 2005, Denault 2006, Rioux 2007, NAQ 2008, Morneau 2009a et 2009b). Ces secteurs ont entre autres été visités dans le but de rechercher des nids d'oiseaux de proie et d'oiseaux d'intérêt. L'objectif de ces inventaires était de confirmer la présence de certaines espèces et d'en établir le statut de nidification. La méthode de point d'écoute a été utilisée dans tous les cas. Les observations fortuites effectuées lors de ces périodes de caractérisation ont aussi été notées et considérées.

5.3.3. Démarches et résultats pour l'année 2010

En 2010, plusieurs espèces d'oiseaux ont changé de statut au Québec. Le martinet ramoneur, l'engoulevent d'Amérique, l'engoulevent bois-pourri, la paruline du Canada, le quiscale rouilleux et le moucherolle à côtés olive sont maintenant sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Au fédéral, le goglu des prés est maintenant désigné menacé. Toutes des espèces ayant déjà été observées à l'intérieur du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno.

Deux inventaires furent réalisés par un ornithologue consultant en 2010 sur le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno (1 200 hectares). Le premier, réalisé à la fin d'avril 2010, avait pour but d'établir la communauté de rapaces nicheurs dans le Bois du Fer-à-Cheval et dans le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan. La nidification de plusieurs espèces fut confirmée dans le Bois du Fer-à-Cheval : la buse à épauettes (deux nids actifs), la buse à queue rousse (un nid actif) et l'autour des palombes (un nid actif). Dans le cas de l'autour des palombes, il s'agit d'une découverte particulièrement intéressante pour cette espèce qui est devenue un rapace très rare en Montérégie au cours des dernières années et qui a besoin de larges superficies de forêts comme territoires de chasse (Denault 2010). D'autres espèces ont été observées lors de l'inventaire : chouette rayée, petite buse, épervier brun, épervier de Cooper, busard St-

Martin et crécerelle d'Amérique. Dans le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan, un nid d'épervier de Cooper (trois jeunes), un couple d'épervier brun nicheur, un couple de busard St-Martin ainsi que la présence d'une buse à épaulettes ont été notés (Denault 2010).

Le deuxième inventaire réalisé en juin et au début juillet 2010 dans les deux mêmes grands secteurs visait à établir la communauté nicheuse de passereaux et la découverte d'espèces à statut précaire dont les habitats potentiels pouvaient se retrouver dans le secteur à l'étude. Dans le secteur du Bois du Fer-à-Cheval, les espèces suivantes ont été observées : présence de la grive des bois (espèce de forêt décidue en déclin), la paruline à gorge orangée (espèce nicheuse peu commune en Montérégie), le piranga écarlate (espèce de forêts décidues matures) ainsi que celle de la paruline des ruisseaux et de la paruline à joues grises (deux espèces localisées en Montérégie). Une visite aux marais du parc Le Rocher à Saint-Amable a permis d'observer la présence d'un petit blongios, une espèce désignée menacée par le COSEPAC et vulnérable au Québec, qui avait un comportement territorial. L'observation du héron vert, du troglodyte des marais et du grèbe à bec bigarré (nicheur) a également été notée. La présence de toutes ces espèces en fait un milieu humide de grande qualité dont la conservation est primordiale (Denault 2010).

5.4. MAMMIFÈRES

Généralement, la collecte de données en ce qui a trait aux mammifères a été réalisée à titre d'inventaire de reconnaissance. Lors des travaux de caractérisation, tous les indices de présence (terriers, nids, grattage, fèces, pistes, etc.) ou observations directes étaient notés.

5.4.1. Inventaires de mammifères externes

En 2006, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec a procédé à des inventaires aériens de ravages de cerf de Virginie dans la zone 8 Nord, où est localisé le Bois du Fer-à-Cheval. La zone 8 nord s'étend sur une superficie totale de 11 343 km² dont Montréal constitue son centre géographique. En 2000, on observait près de 1 500 km² d'habitat au sein de cette zone. De ces aires d'habitat, les ravages de cerf de Virginie occupaient une superficie de 146 km², dont approximativement 25 km² sont localisés dans le bois de Verchères. En 2004, le niveau de la population de cerf de Virginie était considéré comme trop élevé avec une densité de 6,7 cerfs/km² d'habitat (Huot 2006). Suite aux inventaires aériens de l'hiver 2005-2006, la densité de population de cerf pour la zone 8 Nord a été estimée à 6 cerfs/km² d'habitat forestier (Dicaire 2006). Selon le *Plan de gestion du cerf de Virginie 2002-2008*, la densité de cerf attendue pour 2008 serait de 5,7 cerf/km² d'habitat. Cette prédiction permettrait d'atteindre le niveau optimal de population désiré qui assure un équilibre entre les ressources du milieu et les besoins fauniques soit entre 3 et 6 cerfs/km² d'habitat boisé. Un nouveau plan de gestion du cerf de Virginie dans la

zone 8-Nord a été finalisé par le MRNF au cours de l'année 2010. Ce plan identifie des objectifs et des mesures afin de gérer les cheptels de cerf de Virginie de cette zone située sur le territoire de notre projet.

Le parc national du Mont-Saint-Bruno a réalisé en 2008 une étude sur les différentes espèces de chauves-souris présentes à l'intérieur du parc national du Mont-Saint-Bruno (Rodrigue 2009). La présence de trois espèces a été confirmée lors de cet inventaire : la grande chauve-souris brune, la chauve-souris argentée et la chauve-souris cendrée. Les deux dernières étant sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec.

La consultation des données rassemblées par l'Atlas des micromammifères en 2009 n'a pas permis d'obtenir d'autres données que celles que nous avons déjà obtenues pour le secteur du mont Saint-Bruno.

5.4.2. Inventaires de mammifères réalisés par NAQ

Selon les données disponibles, la présence de 39 espèces de mammifères est confirmée sur le territoire à l'étude (voir la liste des espèces à l'Annexe 7), dont trois espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec : la chauve-souris argentée, la chauve-souris cendrée et la chauve-souris rousse.

Un inventaire acoustique de chauves-souris a été réalisé par NAQ durant la saison estivale 2009 sur les berges du Grand Ruisseau à Saint-Mathieu-de-Beloeil. Ces inventaires ont été conduits avec le système Anabat qui est constitué d'un détecteur d'ultrason couplé à un magnétophone portatif. L'analyse des enregistrements a permis d'identifier deux genres de chauves-souris : la grande chauve-souris brune et une chauve-souris du genre *Myotis*, qui n'a pu être identifié à l'espèce.

5.4.3. Démarches et résultats pour l'année 2010

Aucun inventaire de mammifères n'a été réalisé par NAQ sur le territoire du Corridor forestier en 2010. Toutefois, nous avons recueilli diverses observations de la part de partenaires et de propriétaires. Deux observations de pékan ont été répertoriées à La Prairie où un individu mort a été trouvé (Vigile Verte 2010) et une dans le Bois du Fer-à-Cheval.

5.5. POISSONS

Généralement, la collecte de données en ce qui a trait aux poissons est faite par le biais de divers rapports et données extraites du CDPNQ (2008c) qui nous sont transmis et que nous intégrons à notre base de données. La recherche de données devra être poursuivie dans les prochaines années pour l'ensemble du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno.

Selon les données obtenues jusqu'à présent, 40 espèces de poissons ont été observées sur le territoire à l'étude (voir la liste des espèces à l'Annexe 8). De ces espèces, cinq sont à statut précaire, soit le méné d'herbe et le chevalier de rivière, désignés préoccupants par le COSEPAC et vulnérables au Québec, la barbotte des rapides et le brochet maillé, susceptibles d'être désignés menacés ou vulnérables au Québec, ainsi que l'anguille d'Amérique, désignée préoccupante par le COSEPAC et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.

5.6. ARTHROPODES

Dans le cadre du projet du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno, nous ne réalisons pas actuellement d'inventaires d'arthropodes. Toutefois lors de nos travaux de caractérisation écologique nous tentons de rechercher et d'identifier certaines espèces telles le monarque (*Danaus plexippus*) désigné préoccupant par le COSEPAC et *Lasius minutus*, une espèce de fourmi susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. Pour cette dernière espèce, l'identification a été faite par André Francoeur (2010), professeur émérite de l'Université du Québec à Chicoutimi, à qui nous avons envoyé des spécimens. En 2010, deux occurrences ont été découvertes à La Prairie et une à Carignan.

6. ÉVALUATION DES BESOINS ULTÉRIEURS D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES

6.1. CONNAISSANCES BIOLOGIQUES

Les travaux d'inventaire et de caractérisation ont permis de démontrer hors de tout doute la diversité écologique du territoire du projet. Actuellement, plus de 80 espèces à statut précaire et plus de 85 espèces d'intérêt fauniques ou floristiques ont été répertoriées sur l'ensemble du territoire. De nombreuses occurrences doivent faire l'objet d'un suivi afin de valider les observations passées et d'assurer un suivi des populations d'espèces en péril. Considérant l'étendue du territoire, il importe de poursuivre l'acquisition de connaissance au niveau des espèces à statut précaire. Plusieurs sites restent encore à explorer.

6.1.1. Caractérisation écologique

Les travaux de caractérisation devraient être poursuivis dans les secteurs prioritaires qui ont été peu visités dans les phases précédentes du projet, soit les secteurs du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan et du Bois de La Prairie (La Commune) ainsi que le corridor Saint-Hubert/Carignan/Saint-Bruno. Une attention particulière devrait également être portée sur les petits boisés situés à proximité des grands massifs et en lien avec le Corridor forestier. Ces boisés sont de précieux habitats qui permettent aux populations animales et végétales de s'y maintenir. De plus, les menaces qui pèsent sur ces petits boisés sont considérables.

À plus long terme, les caractérisations écologiques devront porter sur la mise en place de corridors de déplacement pour la faune entre les secteurs boisés d'importance et les boisés périphériques. Par exemple, l'emprise des bandes riveraines pourrait être élargie dans certains cas et leur diversité végétale pourrait être améliorée. Ces travaux de caractérisation permettraient d'évaluer la qualité et le potentiel de ces corridors de déplacement ainsi que les possibilités d'amélioration avec la collaboration des propriétaires.

6.1.2. Milieux humides

Plusieurs études sur les milieux humides ont été réalisées dans le passé. Celles-ci nous fournissent des données importantes sur les localisations et les types de milieux humides présents sur le territoire du projet. La localisation pointue des milieux humides de plus de 0,3 hectare, réalisée par Canards Illimités et le MDDEP (Beaulieu et al. 2010), nous permettra d'établir des zones prioritaires pour la réalisation de travaux d'acquisition de connaissances, d'activités d'intendance et autres.

Il est impératif de confirmer sur le terrain la localisation, la dimension et l'état des milieux humides potentiels, identifiés par GéoMont et Canards Illimités, présents sur le territoire et de leur transmettre l'information pour qu'ils mettent à jour leur cartographie des milieux humides de la Montérégie.

6.1.3. Flore

En ce qui a trait aux inventaires floristiques, une recherche plus approfondie d'espèces floristiques à statut précaire est actuellement en cours dans le Bois du Fer-à-Cheval. Étant donné l'ampleur du terrain à couvrir, les inventaires se poursuivront dans les prochaines années et se dérouleront également au printemps afin de couvrir la floraison des espèces printanières. Un effort d'inventaire supplémentaire sera porté sur la flore des tourbières du Bois du Fer-à-Cheval, puisque plusieurs espèces d'orchidées et autres espèces floristiques rares se retrouvent spécifiquement dans ce type d'habitat. De plus, des inventaires floristiques seront planifiés pour le secteur du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan, du Bois de La Prairie et du corridor Saint-Hubert/Carignan/Saint-Bruno afin de compléter les données acquises à ce jour sur ce territoire. Ces inventaires sont d'une grande importance, car ils permettent de découvrir des écosystèmes forestiers sensibles qu'il importe de protéger.

Les inventaires et les suivis détaillés de colonies d'espèces à statut précaire, dont la phégoptère à hexagones, devraient se poursuivre dans les prochaines années. L'acquisition de données sur la fluctuation du nombre de plants et les menaces permettront d'appliquer des mesures de protection appropriées pour assurer le maintien des populations à court, moyen et long terme.

6.1.4. Herpétofaune

Pour les amphibiens et reptiles, des inventaires devraient être réalisés dans les habitats propices aux espèces à statut précaire telles la salamandre à quatre orteils dans le Bois du Fer-à-Cheval, la grenouille des marais et la couleuvre tachetée. Des efforts d'inventaires seront portés sur la découverte de sites de pontes de la tortue serpentine dans le Bois du Fer-à-Cheval. Le secteur de Brossard et de La Prairie renferme plusieurs habitats potentiels pour l'herpétofaune et devrait ainsi être l'objet d'une attention particulière. Considérant la faible probabilité de retrouver la tortue des bois dans les zones forestières du territoire (Galois 2006), aucun effort d'inventaire spécifique ne devrait être consenti pour cette espèce.

6.1.5. Avifaune

Une attention particulière concernant l'avifaune devrait être portée pour tout le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Le suivi de la nidification de rapaces devrait être poursuivi dans le Bois du Fer-à-Cheval afin de connaître davantage les espèces y nichant et l'emplacement de leur habitat de nidification.

Les peuplements matures du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan offrent un grand potentiel pour les oiseaux de proie, la réalisation d'inventaires printaniers serait souhaitable afin de valider la nidification de plusieurs espèces. De plus, des inventaires spécifiques aux espèces de jeunes peuplements, de milieux ouverts et humides devraient être réalisés dans le secteur du corridor Saint-Hubert/Carignan/Saint-Bruno.

6.1.6. Mammifères

Du côté des mammifères, la faible disponibilité des informations restreint l'acquisition de connaissances, outre les données provenant du parc national du Mont-Saint-Bruno et du ministère de la Défense nationale. Considérant l'effort d'inventaire nécessaire pour recueillir des données intéressantes et l'étendue du territoire à couvrir, il est peu probable qu'un inventaire spécifique soit effectué ailleurs, à court ou moyen terme. Toutefois, des inventaires acoustiques de chauves-souris pourraient être conduits dans d'autres habitats potentiels sur le territoire du Corridor forestier, car ceux-ci ne nécessitent pas la capture d'individus et sont facilement réalisables.

6.1.7. Autres connaissances biologiques

À moyen terme, la mise à jour de données sur l'ensemble du Corridor forestier portant sur l'ichtyofaune, les insectes et les champignons sera effectuée.

De plus, des partenariats de recherche avec des universités pourraient être réalisés sur différents axes de recherche en lien avec la biodiversité du territoire et de la conservation des habitats.

6.2. CONNAISSANCES SUR LES USAGERS ET USAGES

La collecte de données concernant les usagers et les usages du territoire se poursuivra. L'équipe devra également mettre à jour le zonage du territoire auprès des municipalités, compléter l'information cadastrale manquante et obtenir les cadastres qui seront rénovés dans les prochaines années. Il en va de même du suivi des différents projets de développement et de l'actualité en matière de protection des milieux naturels, des facteurs qui influencent grandement la capacité réelle du projet de protéger et de mettre en valeur les boisés et les milieux naturels du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno.

CONCLUSION

Le projet de protection et de mise en valeur du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno a démontré toute sa pertinence, depuis son démarrage en 2005. Les données recueillies lors des travaux de caractérisation et d'inventaire, de la consultation des bases de données d'institutions gouvernementales et d'organismes collaborateurs, ont mis en lumière la présence de plus de 80 espèces à statut précaire, de plus de 85 espèces d'intérêt, de quinze écosystèmes forestiers exceptionnels et de plus de 4 000 ha de milieux humides sur son territoire.

Toutes les informations biologiques recueillies démontrent la grande richesse du territoire et nous permettent d'identifier les zones sensibles à protéger sur le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno dont : les milieux humides, les écosystèmes forestiers exceptionnels et les habitats d'espèces fauniques et floristiques à statut précaire et d'intérêt.

Nature-Action Québec, continuera le projet pour une septième année dans la continuation de la phase de consolidation. L'acquisition de connaissances se poursuivra suivant les besoins et les priorités énoncées dans ce rapport.

L'étendue du territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno est considérable et chacun de ces secteurs présente des réalités et enjeux particuliers. De ce fait, il importe de travailler de concert avec les organismes locaux et les municipalités afin de concilier nos efforts pour la conservation des milieux naturels. Également, les actions d'intendance, de foresterie durable et d'amélioration de l'habitat se poursuivront et permettront de protéger les milieux sensibles et de maintenir le couvert forestier du corridor.

Compte tenu de la situation des milieux forestiers, des milieux humides ainsi que de la perte d'habitats fauniques et floristiques en Montérégie, il importe plus que jamais de les conserver, et ce, aussi bien à l'échelle du territoire municipal que du particulier.

RÉFÉRENCES

- Alliance Environnement (GDG) inc.. 2004. Inventaire des milieux humides et des espèces menacées ou vulnérables sur le territoire de la municipalité de Longueuil. 34 pages.
- Amphibia-Nature. 2009. Inventaire de l'herpétofaune et évaluation d'habitat sur des propriétés de Boucherville et du bois de Verchères en 2009. Montréal, Québec. 19 pages.
- Amphibia-Nature. 2008. Inventaire et mesures de conservation des amphibiens et des reptiles dans un secteur de Boucherville en Montérégie. Montréal, Québec. 19 pages.
- Amphibia-Nature. 2007. Inventaire de l'herpétofaune dans divers sites de Brossard, La Prairie et du Bois de Verchères dans le cadre de la préservation de corridors naturels en Montérégie. Montréal, Québec. 25 pages.
- Amphibia-Nature. 2006. Inventaire herpétofaunique et évaluation de sites en péril en périphérie du mont Saint-Bruno dans le cadre d'un projet de corridor forestier montérégien. Montréal, Québec. 23 pages.
- Angers, V.A., Bouthillier, L., Gendron, A. et T. Montpetit. 2007a. *Plan de conservation de la rainette faux-grillon en Montérégie – Ville Longueuil, Arrondissement Le Vieux Longueuil*. Centre d'information sur l'environnement de Longueuil et Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec, 38 p.
- Angers, V.A., Bouthillier, L., Gendron, A. et Montpetit, T. 2007b. *Plan de conservation de la rainette faux-grillon en Montérégie - Ville de La Prairie*. Centre d'information sur l'environnement de Longueuil et Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec, 38 pages.
- Beaulieu, J., G. Daigle, F. Gervais, S. Murray et C. Villeneuve. 2010. Rapport synthèse de la cartographie détaillée des milieux humides du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal. Canards Illimités – Québec et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec. 60 pages.
- Bernier, P.-A., S. Rioux, L. Bouthillier et I. Picard. 2008a. Répartition et abondance des populations de tortues du bassin versant de la rivière l'Acadie : inventaire 2007. Club Consersol Vert Cher et MRNF. 36 p.
- Bernier, P.A., S. Rioux et J.P. Landry. 2008b. Répartition et utilisation de l'habitat par les tortues du bassin versant de la rivière l'Acadie- inventaire 2008. 75 p. + 6 annexes.
- Bernier, P.-A. et S. Rioux. 2008c. Plan de conservation des testudinés de la rivière l'Acadie. Club Consersol Vert Cher. 69 p.

- Canards Illimités Canada. 2006. Plan de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes de la région de la Montérégie, [en ligne]. 98 pages.
- Canards Illimités Canada. 2002. La conservation des milieux humides en Montérégie. Un projet de société en partenariat avec le monde agricole. Pochette d'information.
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Août 2008a. Extractions du système de données pour le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec.
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. 2008b. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3e édition. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 180 pages.
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Juin 2008c. *Extractions du système de données pour le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno*. Ministère des Ressources naturelles et de la faune, Québec.
- CIEL. 2009 à 2010. Données du suivi annuel des étangs de reproduction de la rainette faux-grillon de l'Ouest en Montérégie pour l'année 2009. Centre d'information sur l'environnement de Longueuil.
- CIEL et Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec. 2006. *Plan de conservation de la rainette faux-grillon de l'Ouest en Montérégie – Ville de Boucherville*, 48 p. + 2 annexes.
- Club ornithologique de Longueuil. 2009. Données de recensement d'oiseaux sur les propriétés de Nature-Action Québec dans le Boisé du Tremblay à Boucherville le 30 mai 2009.
- Communauté métropolitaine de Montréal. 2008. Bois et corridors forestiers métropolitains. Plan 705-120-01. Programme d'acquisition et de conservation des espaces boisés. 17 décembre 2008.
- Communauté métropolitaine de Montréal. 2006. Communiqué de presse – Le président de la Communauté métropolitaine de Montréal et la Table des élus de la couronne Sud s'entendent pour accélérer le dossier de l'aménagement du territoire. Boucherville, Québec.
- Communauté métropolitaine de Montréal. 2003. Communiqué de presse - Nouveau règlement de contrôle intérimaire adopté par la CMM – Une trentaine de bois d'intérêt métropolitain sont désormais protégés. Montréal, Québec.
- Côté, Stéphanie. Mars 2006. Rapport final phase I - Synthèse des connaissances écologiques du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Nature-Action Québec et Fondation du Mont-Saint-Bruno. 42 pages.
- Denault, S. 2010. Rapport d'inventaires 2010 Bois du Fer-à-Cheval et secteur La Prairie/Brossard. Rapport d'activités pour Nature-Action Québec. 2 pages.

- Denault, S. 2006. Rapport sur recherche de nids de rapaces et d'espèces d'oiseaux menacées en 2006 à Verchères, Carignan et Sainte-Julie. 8 pages.
- Dicaire, A. Mai 2006. Inventaires aériens du cerf de Virginie effectués en janvier 2006. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. [Communication personnelle].
- Duchesne, S., Bélanger, L., Grenier, M. et Hone, F. 1999. Guide de conservation des corridors forestiers en milieu agricole. Service canadien de la faune. Environnement Canada. 60 pages.
- Fondation du Mont-Saint-Bruno et Nature-Action Québec. Mars 2010. Synthèse des connaissances biologiques du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Rapport final - Phase de consolidation. 60 pages.
- Fondation du Mont-Saint-Bruno et Nature-Action Québec. Mars 2009. Synthèse des connaissances biologiques du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Rapport final - phase de consolidation. 52 pages.
- Fondation du Mont-Saint-Bruno et Nature-Action Québec. Mars 2008. Rapport synthèse des connaissances biologiques du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Rapport final phase III. 59 pages.
- Fondation du Mont-Saint-Bruno et Nature-Action Québec. Mars 2007. Rapport final phase II - Synthèse des connaissances écologiques du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. 43 pages.
- Francoeur, A. 2010. Communications personnelles. Myrmécologue et professeur émérite à l'Université du Québec à Chicoutimi.
- Galois, P. et M. Ouellet. 2010. Inventaire herpétofaunique dans le bois de Verchères, municipalités de Saint-Amable et de Saint-Mathieu. Rapport scientifique réalisé pour Nature-Action Québec. Amphibia-Nature, Montréal, Québec. 19 pages.
- Galois, P. 2006. Communications personnelles. Consultant pour l'herpétofaune, Amphibia-Nature.
- GéoMont. 2010. Portrait des pertes de superficies forestières en Montérégie entre 2004 et 2009. Kossi Sokpoh de l'Agence géomatique montérégienne (GéoMont). 37 pages.
- GéoMont. 2008. Cartographie de base des milieux humides de la Montérégie. Rapport synthèse. Julien Belvisi (GéoMont) avec la collaboration de Jason Beaulieu (Canards Illimités Canada). 28 pages.
- GéoMont. 2005. Portrait des pertes de superficies forestières de la Montérégie 1999-2004. Cédérom.

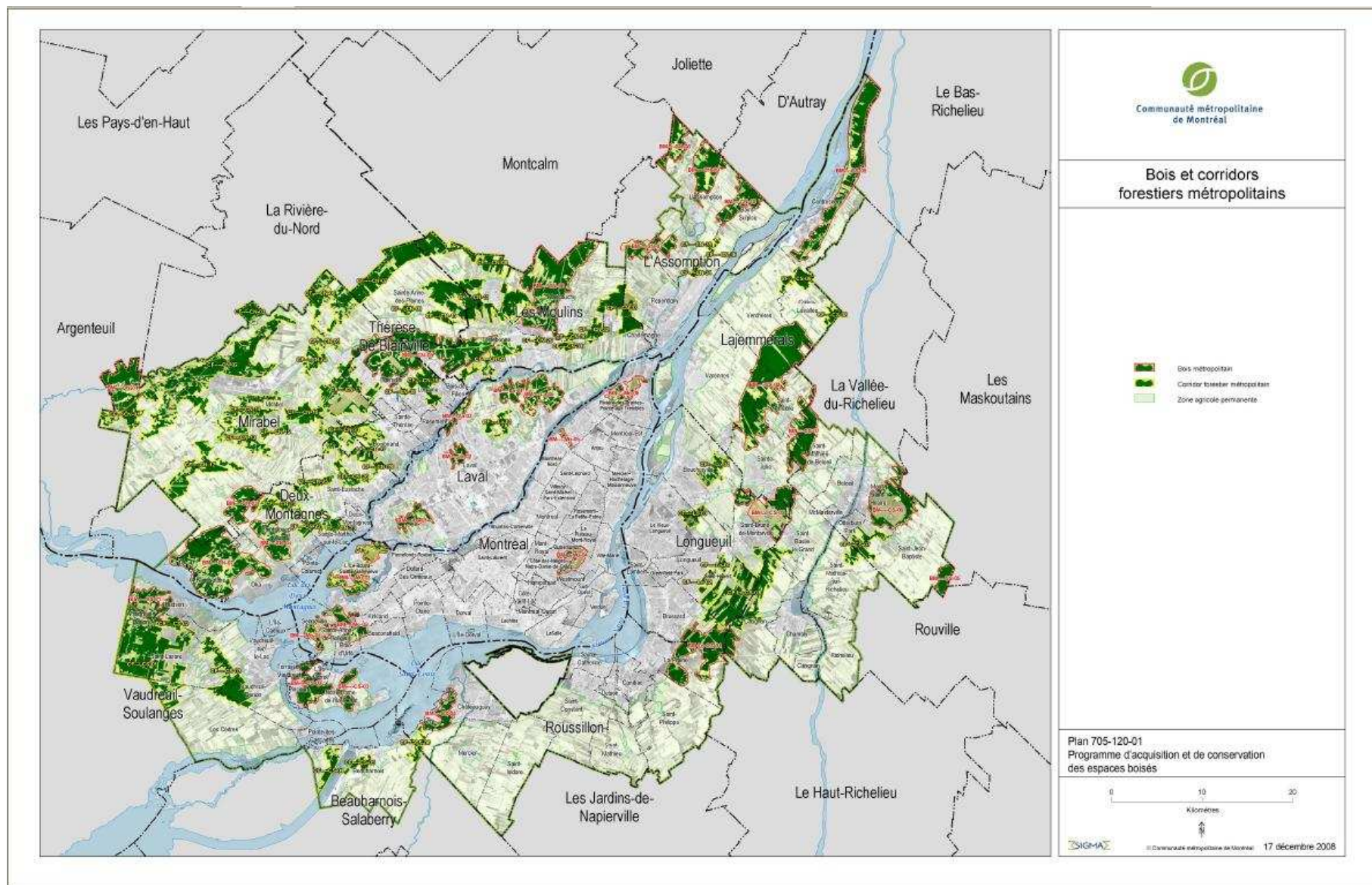
- Groupe Conseil UDA inc. 2005. Caractérisation générale des boisés agricoles et urbains. Volume 2 : Fiches de caractérisation. Pour la Ville de Longueuil, Direction de l'aménagement et du développement du territoire.
- Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest. 2000. Plan de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest (*Pseudacris triseriata*) au Québec. Jutras J., éditeur, Société de la faune et des parcs du Québec, Québec. 42 pages.
- Huot, M. 2006. Plan de gestion du cerf de Virginie, 2002-2008. Bilan de la mi-plan. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction du développement de la Faune, Québec. 50 pages.
- Lavoie, A. 2010. Inventaire de plantes à statut précaire dans le Bois du Fer-à-Cheval (MRC de Lajemmerais) – Saison 2010. Montréal, Québec. 18 pages.
- Lavoie, A. 2009. Inventaire de plantes à statut précaire dans le bois de Verchères (MRC de La Vallée-de-Richelieu et de Lajemmerais) - Saison 2009. Montréal, Québec. 13 pages.
- Lavoie, A. 2008. Inventaire de plantes menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être dans le boisé de Verchères. Montréal, Québec. 15 pages.
- Lavoie, A. 2007. Inventaire de plantes menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être dans le boisé de Verchères. Montréal, Québec. 6 pages.
- Lavoie, A. 2006. Inventaire de plantes menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être de trois secteurs du corridor forestier du mont Saint-Bruno. Montréal, Québec. 13 pages.
- Lavoie, A. 2005. Inventaire des plantes à statut précaire du boisé de Verchères et des deux secteurs du mont Saint-Bruno. Montréal, Québec. 11 pages.
- Marineau, K. 2004. Caractérisation de l'état du parc Tailhandier et propositions d'aménagement. 37 pages + annexes.
- Marineau, K. 2004. Flore printanière du parc Tailhandier. 7pages.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. 2011. Transmission des couches cartographiques des écosystèmes forestiers exceptionnels à l'intérieur du territoire du projet du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. 2005. Cartographie des habitats fauniques identifiés en Montérégie. En format shapefiles.

- Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec. 2003. Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec : cadre d'intervention en forêt privée. Bibliothèque nationale du Québec, 2003. 11 pages.
- Morneau, F. 2009a. Inventaire des oiseaux de proie dans le corridor du mont St-Bruno : bois de Verchères, secteur Saint-Mathieu-de-Beloeil. Saint-Basile-le-Grand, Québec. 9 pages.
- Morneau, F. 2009b. Inventaire des oiseaux dans le corridor du mont St-Bruno : secteur La Prairie-Brossard. Saint-Basile-le-Grand, Québec. 10 pages.
- Morneau, F. 2008 et 2009. Communications personnelles sur la priorisation de conservation de différentes espèces d'oiseaux.
- Morneau, F. 2007. Classification des espèces aviaires d'intérêt pour la conservation, présentes ou potentiellement présentes dans le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno.
- Mousseau, P. 2005. Inventaires d'oiseaux forestiers nicheurs dans différents milieux en Montérégie en 2005. 20 pages.
- Nature-Action Québec. 2008. Inventaire avifaune dans le secteur du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan.
- Nature-Action Québec. 2004. Inventaire écologique visant l'intégration des sites naturels dans le développement de la Ville de Carignan. Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, 31 pages + annexes.
- Parc national du Mont-Saint-Bruno. 2005. Statut et abondance relative de l'avifaune du parc national du Mont-Saint-Bruno et de sa région avoisinante. Préparé par Pierre Wery, garde-parc patrouilleur, service de la conservation et de l'éducation. Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, 27 pages.
- Péloquin, D. 2005. Communication personnelle. Secrétaire et responsable, Secrétariat de mise en valeur des espaces bleus et verts, Communauté métropolitaine de Montréal, Montréal.
- Picard, I. et J.-F. Desroches. 2005. Classification des sites de Rainette faux-grillon de l'Ouest (*Pseudacris triseriata*) en Montérégie par priorité de conservation. En collaboration avec le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL). Longueuil, Québec, 21 pages.
- Picard, I. et J.-F. Desroches. 2004. Situation de la Rainette faux-grillon de l'Ouest (*Pseudacris triseriata*) en Montérégie-Inventaire printanier 2004. En collaboration avec le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL). Longueuil, Québec, 50 pages.
- Poulin, C. 2009. Communications personnelles. Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Québec.

- Poulin, M. 2002. La conservation des tourbières : sélection de réserves naturelles et aménagement des sites exploités. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval pour l'obtention de Philosophiae Doctor (Ph.D.). Université Laval. Québec. Tiré de Gagnon, L., 1980. Études floristiques et phytosociologiques du mont Saint-Bruno. Thèse de M.Sc., Université de Montréal, Montréal.
- Rioux, S. 2007. Inventaire ciblé pour la paruline azurée dans le Boisé Varennes-Verchères. Biologiste.
- Rodrigue, D. 2006 à 2010. Communication personnelle. Biologiste, Parc national du Mont-Saint-Bruno, Saint-Bruno-de-Montarville.
- Sabourin, A. 2007. Inventaires botaniques dans le Bois de Verchères.
- Société de la Faune et des Parcs du Québec. 2003. Plan de conservation et de mise en valeur – Projet de parc régional de la rivière Saint-Jacques et du bois Brossard/La Prairie et de celui de la Commune à La Prairie – Volet faune. Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, de Laval et de la Montérégie, Longueuil. Préparé par Kim Marineau, consultante en écologie et botanique, 29 pages.
- Vigile Verte. 2010. Communications personnelles en lien avec des inventaires biologiques et la conservation de sites prioritaires.
- Villeneuve, N. 2008. Communications personnelles et transmissions des shapefiles des EFE validés et potentiels à l'intérieur du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Ingénieur forestier, Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Québec.

ANNEXES

ANNEXE 1. Carte de localisation des bois et corridors forestiers métropolitains d'intérêt de la CMM



ANNEXE 2. Espèces floristiques à statut précaire présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2010)	Observations ² (1998 à 2010)
Adiante du Canada	<i>Adiantum pedatum</i>	V	2004 à 2010
Ail du Canada	<i>Allium canadense</i>	SDMV	2010
Asaret gingembre	<i>Asarum canadense</i>	V	2004 à 2010
Bartonie de Virginie	<i>Bartonia virginica</i>	SDMV	2010
Cardamine carcajou	<i>Cardamine diphylla</i>	V	2009-2010
Carex de Swan	<i>Carex swanii</i>	SDMV	PNMSB
Carex faux-rubanier	<i>Carex sparganioides</i>	SDMV	2005
Carex folliculé	<i>Carex folliculata</i>	SDMV	2001 à 2010
Carex multiflore variété à fruits jaunes	<i>Carex annectens var. xanthocarpa</i>	SDMV	2007-2008
Carex port-tête	<i>Carex cephalophora</i>	SDMV	PNMSB
Caryer ovale	<i>Carya ovata</i>	SDMV	1998, 2003 à 2010
Chêne bicolore	<i>Quercus bicolor</i>	SDMV	2001, 2003 à 2004
Claytonie de Virginie	<i>Claytonia virginica</i>	SDMV	2005, 2009-2010
Conopholis d'Amérique	<i>Conopholis americana</i>	SDMV	PNMSB
Dentaire laciniée	<i>Cardamine concatenata</i>	SDMV	2010
Desmodie nudiflore	<i>Desmodium nudiflorum</i>	SDMV	2005, 2010
Dryoptère de Clinton	<i>Dryopteris clintoniana</i>	SDMV	1998, 2003, 2010
Érable noir	<i>Acer nigrum</i>	SDMV	PNMSB
Galéaris remarquable	<i>Galearis spectabilis</i>	SDMV	PNMSB
Lis du Canada	<i>Lilium canadense</i>	V	2004, 2009-2010
Lysimaque hybride	<i>Lysimachia hybrida</i>	SDMV	2001, 2004
Matteuccie fougère-à-l'autruche	<i>Matteuccia struthiopteris</i>	V	2004 à 2010
Micocoulier occidental	<i>Celtis occidentalis</i>	SDMV	2003 à 2004
Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	EVD, SDMV	2001, 2004 à 2010
Orme liège	<i>Ulmus thomasii</i>	M	2003
Phégoptère à hexagones	<i>Phegopteris hexagonoptera</i>	P, M	1999, 2004 à 2006, 2008-2009
Platanthère à grandes feuilles	<i>Platanthera macrophylla</i>	SDMV	2007
Podophylle pelté	<i>Podophyllum peltatum</i>	M	PNMSB
Ronce à flagelles	<i>Rubus flagellaris</i>	SDMV	2005, 2010
Rubanier rameux	<i>Sparganium androcladum</i>	SDMV	2001, 2002
Sanguinaire du Canada	<i>Sanguinaria canadensis</i>	V	2004 à 2010
Scirpe à soies inégales	<i>Schoenoplectus heterochaetus</i>	SDMV	2001, 2002
Staphylier à trois folioles	<i>Staphylea trifolia</i>	SDMV	2005
Trille blanc	<i>Trillium grandifolium</i>	V	2005

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2010)	Observations ² (1998 à 2010)
Uvulaire grande-fleur	<i>Uvularia grandiflora</i>	V	2005 à 2010
Véronique mouron-d'eau	<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	SDMV	2003, 2010
Violette sagittée variété sagittée	<i>Viola sagittata var. sagittata</i>	SDMV	2005
Wolffie boréale	<i>Wolffia borealis</i>	SDMV	2003
Woodwardie de Virginie	<i>Woodwardia virginica</i>	SDMV	2007, 2010
Zizanie aquatique	<i>Zizania aquatica var. aquatica</i>	SDMV	2001, 2004, 2008

¹ Statut fédéral : EVD : En voie de disparition • P: Préoccupante • Me: Menacée

Espèces candidates des sous-comités de spécialistes des espèces du COSEPAC :

C1: espèce candidate de priorité élevée • C2: espèce candidate de priorité intermédiaire • C3: espèce candidate de priorité inférieure

Statut provincial : M: Menacée • V: Vulnérable • SDMV: Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

² Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.

PNMSB : Observations uniquement sur le territoire du parc national du Mont-Saint-Bruno

ANNEXE 3. Espèces fongiques rares présentes dans le parc national du Mont-Saint-Bruno

Nom latin	Groupe biologique	Commentaires
<i>Amanita farinosa</i>	Humicole	présent dans l'érablière
<i>Agaricus haemorrhoidarius</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Amanita inaurata</i>	Mycorhizien	présent dans la prucheraie
<i>Amanita umbonata</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Boletellus chrysenteroides</i>	Mycorhizien	présent dans la peupleraie
<i>Boletus griseus</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Boletus hortonii</i>	Mycorhizien	présent dans l'érablière à caryer
<i>Boletus variipes</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Cantharellus cinnabarinus</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Hygrophorus sordidus</i>	Mycorhizien	présent dans l'érablière à tilleul
<i>Lactarius chelidonium</i>	Mycorhizien	présent dans la pinède grise à bouleau blanc
<i>Lactarius mucidus</i>	Mycorhizien	hôte: pruche du Canada
<i>Leccinum coffeatum</i>	Mycorhizien	présent dans la pinède grise à bouleaux blanc
<i>Lepiota castanea</i>	Humicole	présent en forêt
<i>Marasmius delectans</i>	Humicole	présent dans les forêts décidues
<i>Microstoma floccosa</i>	Lignicole	présent dans l'érablière à caryer
<i>Mutinus caninus</i>	Humicole	présent dans les forêts décidues
<i>Pachyella clypeata</i>	Lignicole	présent dans les forêts décidues
<i>Peziza proteana</i>	Humicole	présent dans les forêts décidues
<i>Pholiota albocrenulata</i>	Lignicole	présent dans les forêts décidues
<i>Tylopilus rubrobrunneus</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Xerocomus rubellus</i>	Mycorhizien	hôtes: caryer cordiforme et tilleul d'Amérique

Tiré de : Liste des champignons rares au Québec trouvés au parc du Mont-Saint-Bruno par Villeneuve et Grandtner durant les saisons 1987 et 1988. Fournie par Donald Rodrigue (2008).

ANNEXE 4. Espèces d'amphibiens et de reptiles présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Statut 2010 ¹	Observations espèces à statut ² (1987 à 2010)
Couleuvre à collier	<i>Diadophis punctatus edwardsii</i>	C2, SDMV	1987-1988, 1992 -2005
Couleuvre à ventre rouge	<i>Storeira o. occipitamaculata</i>	C3	
Couleuvre rayée	<i>Thamnophis sirtalis</i>	C3	
Couleuvre tachetée de l'Est	<i>Lampropeltis t. triangulum</i>	P, SDMV	1991
Crapaud d'Amérique	<i>Anaxyrus (Bufo) a. americanus</i>	C3	
Grenouille des bois	<i>Lithobates (Rana) sylvaticus</i>	C3	
Grenouille des marais	<i>Lithobates (Rana) palustris</i>	C2, SDMV	1987, 1999, 2002, 2004-2005, 2008
Grenouille du Nord	<i>Lithobates septentrionalis</i>	C2	
Grenouille léopard	<i>Lithobates (Rana) pipiens</i>		
Grenouille verte	<i>Lithobates (Rana) clamitans melanota</i>	C3	
Necture tachetée	<i>Necturus m. maculosus</i>	C2	
Ouaouaron	<i>Lithobates (Rana) catesbeiana</i>	C2	
Rainette crucifère	<i>Pseudacris c. crucifer</i>	C3	
Rainette faux-grillon de l'Ouest	<i>Pseudacris triseriata</i>	Me, V	1991-2010
Rainette versicolore	<i>Hyla versicolor</i>	C2	
Salamandre à points bleus	<i>Ambystoma laterale</i>	C3	
Salamandre à quatre orteils	<i>Hemidactylium scutatum</i>	C3, SDMV	2005, 2008-2010
Salamandre cendrée	<i>Plethodon cinereus</i>	C2	
Salamandre maculée	<i>Ambystoma maculatum</i>	C2	
Tortue à oreilles rouges	<i>Trachemys scripta elegans</i>	Exotique	
Tortue géographique	<i>Graptemys geographica</i>	P, V	1989, 1993, 1995-2001, 2004, 2007-2008, 2010
Tortue peinte	<i>Chrysemys picta</i>	C1	
Tortue serpentine	<i>Chelydra s. serpentina</i>	P	1987-1988, 1990, 1995-1999, 2002, 2004,-2005, 2007-2009
Tortue-molle à épines	<i>Apalone s. spinifera</i>	Me, M	1995, 2007-2008
Triton vert	<i>Notophthalmus v. viridescens</i>	C2	

1 Statut fédéral : EVD : En voie de disparition • P: Préoccupante • Me: Menacée

Espèces candidates des sous-comités de spécialistes des espèces du COSEPAC :

C1: espèce candidate de priorité élevée • C2: espèce candidate de priorité intermédiaire • C3: espèce candidate de priorité inférieure

Statut provincial : M: Menacée • V: Vulnérable • SDMV: Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

2 Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.

ANNEXE 5. Espèces aviaires d'intérêt pour la conservation

Espèce	Statut ² et particularités ¹
Espèce à statut précaire ou susceptible d'être ainsi désignée (2010)	
Bruant sauterelle	-Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 1992) -Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC
Engoulevent bois-pourri	-Menacé de disparition au Canada (depuis 2009, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2010) -Rare ou à la limite de sa distribution
Engoulevent d'Amérique	-Menacé de disparition au Canada (depuis 2007, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2010)
Faucon pèlerin	-Préoccupante au Canada (depuis 2007, COSEPAC) -Vulnérable au Québec (depuis 2003)
Goglu des prés	-Menacé de disparition au Canada (depuis 2010, COSEPAC) -Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS) -Préoccupante au Canada (depuis 1994, COSEPAC)
Hibou des marais	-Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2003) -Associé aux grands milieux ouverts où la végétation atteint une hauteur de 50 cm à 1 m
Martinet ramoneur	-Menacé de disparition au Canada (depuis 2007, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2010) -Associée aux grandes cheminées et plus rarement aux vieux arbres creux d'au moins 60 cm de diamètre, dans les forêts anciennes
Moucherolle à côtés olive	-Menacé de disparition au Canada (depuis 2007, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2010)
Paruline à ailes dorées	-Menacé de disparition au Canada (depuis 2006, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2001) -Préoccupante au Canada (depuis 2003, COSEPAC)
Paruline azurée	-Menacée au Québec (depuis 2009) -Associée aux forêts matures et très sensible à la fragmentation de son habitat
Paruline du Canada	-Menacé de disparition au Canada (depuis 2008, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2010) -Population en fort déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS) -Associée aux peuplements humides et sensible à la fragmentation de son habitat
Petit blongios	-Menacé de disparition au Canada (depuis 2009, COSEPAC) -Vulnérable au Québec (depuis 2009)

Pic à tête rouge	-Menacé au Canada (depuis 2007, COSEPAC) -Menacée au Québec (depuis 2009) -Sensible au dérangement humain, nécessite des arbres morts avec cavités, forte compétition avec l'étourneau sansonnet et très rare
Pie-grièche migratrice	-En voie de disparition au Canada (depuis 2000, COSEPAC) -Menacée de disparition au Québec (depuis 2000)
Troglodyte à bec court	-Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 1993)
Espèce candidate pour une désignation au Canada ou au Québec (2010)	
Bruant des champs	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Associée aux milieux herbeux parsemés de buisson, généralement en bordure de forêt
Crécerelle d'Amérique	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Associée aux milieux ouverts à herbes courtes, aux grands espaces verts et dans les zones urbaines.
Grive des bois	-Espèce candidate du COSEPAC -Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures -Population en fort déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Gros-bec errant	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Associée aux peuplements d'épinette rouge
Hirondelle de rivage	-Espèce candidate du COSEPAC -Population en fort déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS).
Martin-pêcheur d'Amérique	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC
Mésange à tête brune	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC
Pioui de l'Est	-Espèce candidate du COSEPAC -Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Pluvier kildir	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Tyran tritri	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Espèce anciennement sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	
Buse à épaulettes	-Retirée de la liste des espèces en péril au Canada en 2006 -Retirée de la liste des espèces menacées du Québec -Associée aux forêts matures et sensible au dérangement -Les collines montérégiennes abritent une partie importante de la population de la Montérégie.

Épervier de Cooper	-Retiré de la liste des espèces menacées du Québec -Associée aux forêts matures
Tohi à flanc roux	-Retirée de la liste des espèces menacées du Québec -Rare au Québec, mais commun dans l'extrême sud de la Montérégie (Huntington-Lacolle-St-Armand)

Espèce dont la population est en déclin	
Alouette hausse-col	-Population en fort déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Bruant des prés	-Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Bruant familial	-Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Busard St-Martin	-Nécessite un grand domaine vital -Déclin des populations en Montérégie depuis 30 ans (changements du pâturage vers la monoculture de maïs) (Morneau, F. comm. pers. 2007 et 2009)
Chevalier grivelé	-Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS) -Déclin significatif en Amérique du Nord en 2008, déclin depuis 30 ans en Montérégie (changement de culture vers le maïs, proies moins présentes dans ce type de culture (F. Morneau, comm. pers. 2009)
Goglu des prés	-Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS ³) -Associée aux champs en foin
Hirondelle rustique	-Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS) -Associée aux granges et aux habitations
Junco ardoisé	-Associée aux prucheraies
Sturnelle des prés	-Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Espèce associée à un habitat particulier ou un grand domaine vital	
Bec croisé des sapins	-Niche à l'occasion dans les plantations de pins rouges matures. -Généralement associé aux peuplements de pin rouge et rare en Montérégie
Bruant des marais	-Associée aux milieux humides ouverts herbeux
Chouette rayée	-Associée aux forêts matures et sensible aux perturbations et au dérangement humain -Niche dans des cavités naturelles de plus en plus rares et au même endroit durant plusieurs années -Les collines montérégiennes abritent une partie importante de l'effectif de cette espèce en Montérégie
Épervier brun	-Associée aux jeunes peuplements de résineux parfois en plantation et nécessite un grand domaine vital -Déclin en Amérique du Nord en 2008 (F. Morneau, comm. pers. 2009)
Gobemoucheon gris-bleu	-Associée aux chênaies matures, notamment près de plans d'eau

Grimpereau brun	-Associée aux prucheraies et aux forêts matures
Paruline des pins	Associée exclusivement aux peuplements de pins
Roitelet à couronne dorée	-Rare en Montérégie -Associée aux peuplements de résineux (pessières et sapinières) et parfois les plantations de pin ou d'épinettes
Roitelet à couronne rubis	-Rare en Montérégie -Associée aux peuplements de conifères
Espèce à la limite de sa distribution ou rare dans la région	
Autour des palombes	-Rare en Montérégie. Habite principalement les collines montérégiennes -Habite les forêts de différents âges. Niche souvent près d'un lac. Sensible au dérangement humain.
Bruant vespéral	-Habite les milieux ouverts avec présence d'herbacées
Canard noir	-Niche dans les vastes secteurs boisés
Coulicou à bec jaune	-Rare en Montérégie
Dindon sauvage	-Niche dans les forêts matures situées près de trouées (champs, éclaircies etc.). En augmentation au Canada
Grand corbeau	-Associée aux escarpements rocheux et aux grands bois -Nidification probablement exclusive aux Montérégiennes
Mésange bicolore	-Peu commune en Montérégie; nicheur récent au Québec; en expansion
Petite nyctale	-Rare en Montérégie. Niche dans les arbres creux et les cavités de pics
Pic à ventre roux	-Rare en Montérégie; nicheur récent au Québec. Associée aux forêts de feuillus
Urubu à tête rouge	-Associée aux éboulis rocheux. Nidification probablement exclusive aux Montérégiennes
Viréo à gorge jaune	-Rare en Montérégie. Sensible à la fragmentation de son habitat -Associée aux forêts matures en lisières de trouées (marais, étangs, lac)
Viréo à tête bleue	-Rare en Montérégie, mais populations en fortes augmentation dans le sud du Québec (1986-2006; BBS) -Associée aux prucheraies
Viréo de Philadelphie	-Rare en Montérégie
Espèce sensible aux perturbations de son habitat et au dérangement	
Buse à queue rousse	-Sensible au dérangement. Nécessite un grand domaine vital
Cardinal à poitrine rose	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Canard branchu	-Sensible au dérangement humain. Niche dans les gros arbres creux et les cavités creusées par le grand pic
Grand pic	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures
Grive fauve	-Sensible à la fragmentation de son habitat
Paruline à croupion jaune	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux peuplements de pin blanc mature, notamment près de lacs.

Paruline à gorge noire	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux prucheraies
Paruline à gorge orangée	-Sensible à la fragmentation de son habitat -Associée aux peuplements de pin blanc mature et les plus vieux peuplements de pruche, notamment sur les pentes
Paruline bleue	-Très sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures
Paruline couronnée	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures
Paruline des ruisseaux	-Sensible aux perturbations de son habitat. Associée aux forêts matures et aux marécages
Paruline flamboyante	-Sensible à la fragmentation de son habitat
Paruline noir et blanc	-Sensible à la fragmentation de son habitat, mais favorisée par la coupe partielle ou sélective
Petit-duc maculé	-Sensible aux perturbations de son habitat. Niche dans des cavités naturelles de plus en plus rares
Petite buse	-Sensible aux perturbations de son habitat
Sittelle à poitrine blanche	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures
Tangara écarlate	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures

¹ Statut mis à jour en date du 24 septembre 2010.

² Classification des espèces aviaires d'intérêt pour la conservation, présentes ou potentiellement présentes dans le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno par François Moreau, ornithologue professionnel, communication personnelle, janvier 2008 et mars 2009.

³ BBS : Relevé canadien des oiseaux nicheurs

ANNEXE 6. Espèces aviaires présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2010)	Observations espèces à statut et d'intérêt ² (1973 à 2010)	Statut de nidification ³
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	V		M
Aigrette bleue	<i>Egretta caerulea</i>			V
Alouette hausse-col	<i>Eremophila alpestris</i>			V
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>		2010	NR
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>			M
Bécasse d'Amérique	<i>Scolopax minor</i>			NM
Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>			M
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>			-
Bécassine de Wilson	<i>Gallinago delicata</i>			-
Bécasseau roux	<i>Limnodromus griseus</i>			M
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>			NM
Bec-croisé bifascié	<i>Loxia leucoptera</i>			V
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>			NM
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>			NM
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>			V
Bruant à couronne blanche	<i>Zonotrichia leucophrys</i>			M
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>			NM
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>			NM
Bruant de Lincoln	<i>Melospiza lincolni</i>			M
Bruant des champs	<i>Spizella pusilla</i>	C2	2009	V
Bruant des marais	<i>Melospiza georgiana</i>		2004-2005, 2008-2010	V
Bruant des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>			V
Bruant des plaines	<i>Spizella pallida</i>			-
Bruant des prés	<i>Passerculus sandwichensis</i>		2004-2005, 2008-2009	NM
Bruant familier	<i>Spizella passerina</i>		2004, 2008-2010	NM
Bruant fauve	<i>Passerella iliaca</i>			M
Bruant hudsonien	<i>Spizella arborea</i>			V
Bruant lapon	<i>Calcarius lapponicus</i>			V
Bruant sauterelle	<i>Ammodramus savannarum</i>	C2, SDMV	1997-1998, 2004-2006, 2008	N potentiel
Bruant vespéral	<i>Pooecetes gramineus</i>		2005	V
Busard St-Martin	<i>Circus cyaneus</i>		2004-2006, 2008-2010	NM
Buse à épaulettes	<i>Buteo lineatus</i>		1998, 2004-2010	NM
Buse à queue rousse	<i>Buteo jamaicensis</i>		2004-2010	NM
Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>			V
Butor d'Amérique	<i>Botaurus lentiginosus</i>			V
Canard branchu	<i>Aix sponsa</i>		2004, 2006-2010	NM
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>			V
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>			NM
Canard d'Amérique	<i>Anas americana</i>			V
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>		2008	NM
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>			V
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>			V

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2010)	Observations espèces à statut et d'intérêt ² (1973 à 2010)	Statut de nidification ³
Cardinal à poitrine rose	<i>Pheucticus ludovicianus</i>		2004-2010	NM
Cardinal rouge	<i>Cardinalis cardinalis</i>			NR
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>			NM
Chardonneret jaune	<i>Carduelis tristis</i>			NM
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularia</i>		2004, 2008-2010	NM
Chevalier solitaire	<i>Tringa solitaria</i>			M
Chouette épervière	<i>Surnia ulula</i>			V
Chouette lapone	<i>Strix nebulosa</i>			V
Chouette rayée	<i>Strix varia</i>		2005-2006, 2008-2010	NR
Colibri à gorge rubis	<i>Archilochus colubris</i>			NM
Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>			V
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>			NM
Coulicou à bec jaune	<i>Coccyzus americanus</i>			V
Coulicou à bec noir	<i>Coccyzus erythrophthalmus</i>			NM
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>			M
Crécerelle d'Amérique	<i>Falco sparverius</i>	C2	2001, 2005-2006, 2008-2010	NM
Cygne siffleur	<i>Cygnus columbianus</i>			V
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>			V
Dendrocygne à ventre noir	<i>Dendrocygna autumnalis</i>			V
Dindon sauvage	<i>Meleagris gallopavo</i>		2008-2010	V
Durbec des sapins	<i>Pinicola enucleator</i>			V
Engoulevent bois-pourri	<i>Caprimulgus vociferus</i>	Me, SDMV	1998	V
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	Me, SDMV	2001	V
Épervier brun	<i>Accipiter striatus</i>		2001, 2004, 2006, 2008, 2010	NM
Épervier de Cooper	<i>Accipiter cooperii</i>		2004-2006, 2009	NM
Érismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>			V
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>			NR
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>			V
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>			NM
Faucon gerfaut	<i>Falco rusticolus</i>			V
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	P, V	2003-2010	NM
Foulque d'Amérique	<i>Fulica americana</i>			V
Fuligule à collier	<i>Aythya collaris</i>			M
Fuligule à dos blanc	<i>Aythya valisineria</i>			V
Fuligule à tête rouge	<i>Aythya americana</i>			V
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>	C3		M
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>			-
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>		2004	M
Geai bleu	<i>Cyanocitta cristata</i>			NR
Gélinotte huppée	<i>Bonasa umbellus</i>			NS
Gobemoucheron gris-bleu	<i>Polioptila caerulea</i>			NM
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>			V
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>			V
Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>			M

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2010)	Observations espèces à statut et d'intérêt ² (1973 à 2010)	Statut de nidification ³
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>			V
Goglu des prés	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	Me	2004, 2006, 2009-2010	NM
Grand Chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>			M
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>		2004-2005, 2007-2010	NR
Grand-duc d'Amérique	<i>Bubo virginianus</i>		2004-2006, 2009	NR
Grand Harle	<i>Mergus serrator</i>			V
Grand héron	<i>Ardea herodias</i>			V
Grand pic	<i>Dryocopus pileatus</i>		2004-2010	NR
Grande aigrette	<i>Casmerodius albus</i>			V
Grèbe à bec bigarré	<i>Podilymbus podiceps</i>			V
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	EDV, M		M
Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>			M
Grimpereau brun	<i>Certhia americana</i>		2004, 2006-2010	NM
Grive à collier	<i>Ixoreus naevius</i>			V
Grive à dos olive	<i>Catharus ustulatus</i>			NM
Grive à joues grises	<i>Catharus minimus</i>			M
Grive des bois	<i>Hylocichla mustelina</i>	C	2004-2010	NM
Grive fauve	<i>Catharus fuscescens</i>		2004-2010	NM
Grive solitaire	<i>Catharus guttatus</i>			NM
Gros-bec errant	<i>Coccothraustes verpertinus</i>	C1	2004	NM
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>			V
Harelde kakawi	<i>Clangula hyemalis</i>			M
Harfang des neiges	<i>Nyctea scandiaca</i>			V
Harle couronné	<i>Lophodytes cucullatus</i>			V
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>			M
Héron vert	<i>Butorides virescens</i>			NM
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	P, SDMV	1984-1985, 1987, 2001	V
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>			V
Hirondelle à ailes hérissées	<i>Stelgidopteryx serripennis</i>			V
Hirondelle à front blanc	<i>Hirundo pyrrhonota</i>			V
Hirondelle bicolor	<i>Tachycineta bicolor</i>			NM
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	C	2010	NM
Hirondelle noire	<i>Progne subis</i>			V
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		2004, 2007-2008, 2010	NM
Jaseur boréal	<i>Bombcilla garrulus</i>			V
Jaseur d'Amérique	<i>Bombcilla cedrorum</i>			NM
Junco ardoisé	<i>Junco hyemalis</i>		2004-2005, 2007, 2010	NM
Macreuse à front blanc	<i>Melanitta perspicillata</i>			M
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>			V
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>			M
Marouette de Caroline	<i>Porzana carolina</i>			NM
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	Me, SDMV	2005	NM
Martin-pêcheur d'Amérique	<i>Ceryle alcyon</i>	C2	2001, 2004-2005, 2008, 2010	NM
Maubèche des champs	<i>bartramia longicauda</i>			V

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2010)	Observations espèces à statut et d'intérêt ² (1973 à 2010)	Statut de nidification ³
Merle bleu de l'Est	<i>Sialia sialis</i>			NM
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>			NM
Mésange à tête brune	<i>Poecile hudsonica</i>	C3		V
Mésange à tête noire	<i>Parus atricapillus</i>			NR
Mésange bicolor	<i>Baeolophus bicolor</i>		2005, 2010	V
Mésangeai du Canada	<i>Perisoreus canadensis</i>		2007	V
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>			NR
Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>			NM
Moqueur des armoises	<i>Oreoscoptes montanus</i>			V
Moqueur polyglotte	<i>Mimus polyglottos</i>			V
Moqueur roux	<i>Toxostoma rufum</i>			NM
Moucherolle à côtés olive	<i>Contopus borealis</i>	Me, SDMV		NM
Moucherolle à ventre jaune	<i>Empidonax flaviventris</i>			M
Moucherolle à ventre roux	<i>Sayornis saya</i>			V
Moucherolle des aulnes	<i>Empidonax alnorum</i>			NM
Moucherolle des saules	<i>Empidonax traillii</i>			M
Moucherolle phébi	<i>Sayornis phoebe</i>			NM
Moucherolle tchébec	<i>Empidonax minimus</i>			NM
Mouette de Bonaparte	<i>Larus philadelphia</i>			M
Nyctale de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>			V
Oie des neiges	<i>Chen caerulescens</i>			M
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>			V
Oriole de Baltimore	<i>Icterus galbula</i>			NM
Oriole des vergers	<i>Icterus sororius</i>			V
Paruline à ailes bleues	<i>Vermivora pinus</i>			V
Paruline à ailes dorées	<i>Vermivora chrysoptera</i>	Me, SDMV	1985	V
Paruline à calotte noire	<i>Wilsonia pusilla</i>			M
Paruline à collier	<i>Parula americana</i>			M
Paruline à couronne rousse	<i>Dendroica palmarum</i>			M
Paruline à croupion jaune	<i>Dendroica coronata</i>		2001, 2004-2005, 2010	NM
Paruline à flancs marron	<i>Dendroica pensylvanica</i>			NM
Paruline à gorge grise	<i>Oporornis agilis</i>			M
Paruline à gorge noire	<i>Dendroica virens</i>		2004-2010	NM
Paruline à gorge orangée	<i>Dendroica fusca</i>		2007, 2010	NM
Paruline à joues grises	<i>Vermivora ruficapilla</i>			NM
Paruline à poitrine baie	<i>Dendroica castenea</i>			M
Paruline à tête cendrée	<i>Dendroica magnolia</i>		2004, 2006-2007, 2009	M
Paruline azurée	<i>Dendroica cerulea</i>	P, M	1990, 1998, 2006	NM
Paruline bleue	<i>Dendroica caerulescens</i>		2004-2010	NM
Paruline couronnée	<i>Seiurus aurocapillus</i>		2004-2010	NM
Paruline des pins	<i>Dendroica pinus</i>		2004	NM
Paruline des ruisseaux	<i>Seiurus noveboracensis</i>		2005, 2007, 2009-2010	NM
Paruline du Canada	<i>Wilsonia canadensis</i>	Me, SDMV	2006-2009	NM
Paruline flamboyante	<i>Setophaga ruticilla</i>		2004-2005, 2007-2010	NM

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2010)	Observations espèces à statut et d'intérêt ² (1973 à 2010)	Statut de nidification ³
Paruline jaune	<i>Dendroica petechia</i>			NM
Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>			NM
Paruline noir et blanc	<i>Mniotilta varia</i>		2004-2010	NM
Paruline obscure	<i>Vermivora peregrina</i>		2007	M
Paruline rayée	<i>Dendroica striata</i>			M
Paruline tigrée	<i>Dendroica tigrina</i>			M
Paruline triste	<i>Oporornis philladelphia</i>			NM
Paruline verdâtre	<i>Vermivora celata</i>			M
Paruline vermivore	<i>Helmitheros vermivorus</i>			V
Passerin indigo	<i>Passerina cyanea</i>			NM
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>			V
Petit blongios	<i>Ixobrychus exilis</i>	Me, V	2009-2010	V
Petit Chevalier	<i>Tringa flavipes</i>			M
Petit fuligule	<i>Aythya affinis</i>	C3		M
Petit Garrot	<i>Bucephala albeola</i>			M
Petit-duc maculé	<i>Otus asio</i>			NS
Petite buse	<i>Buteo platypterus</i>		2007-2010	NM
Petite nyctale	<i>Aegolius acadicus</i>		2005	V
Pic à dos noir	<i>Picoides arcticus</i>			V
Pic à tête rouge	<i>Melanerpes erythrocephalus</i>	Me, M		V
Pic à ventre roux	<i>Melanerpes carolinus</i>			V
Pic chevelu	<i>Picoides villosus</i>			NR
Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>			NM
Pic maculé	<i>Sphyrapicus varius</i>			NM
Pic mineur	<i>Picoides pubescens</i>			NR
Pic tridactyle	<i>Picoides tridactylus</i>			V
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>			V
Pie-grièche migratrice	<i>Lanius ludovicianus</i>	EVD, M	1973-1974, 1984	NM
Pigeon biset	<i>Columbia livia</i>			NR
Pioui de l'Est	<i>Contopus virens</i>	C	2004-2005, 2007-2010	NM
Pipit d'Amérique	<i>Anthus rubescens</i>			M
Piranga écarlate	<i>Piranga olivacea</i>		2004-2010	NM
Plongeon huard	<i>Gavia immer</i>			M
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>			M
Pluvier bronzé	<i>Pluvialis dominicus</i>	C3		M
Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	C3	2004-2010	NM
Pygargue à tête blanche	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>	V		M
Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>			NM
Quiscale rouilleux	<i>Euphagus carolinus</i>	P, SDMV	2005, 2010	M
Râle de Virginie	<i>Rallus limicola</i>			NM
Râle jaune	<i>Coturnicops noveboracensis</i>	P, M	1994	M
Roitelet à couronne dorée	<i>Regulus satrapa</i>		2008, 2010	V
Roitelet à couronne rubis	<i>Regulus calendula</i>		2004, 2007	M
Roselin familial	<i>Carpodacus mexicanus</i>			NR

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2010)	Observations espèces à statut et d'intérêt ² (1973 à 2010)	Statut de nidification ³
Roselin pourpré	<i>Carpodacus purpureus</i>			NM
Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discor</i>			V
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca crecca</i>			V
Sittelle à poitrine blanche	<i>Sitta carolinensis</i>		2004-2005, 2007-2010	NR
Sittelle à poitrine rousse	<i>Sitta canadensis</i>			NR
Sizerin blanchâtre	<i>Carduelis hornemanni</i>			V
Sizerin flammé	<i>Carduelis flammea</i>			V
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>			V
Sturnelle des prés	<i>Sturnella magna</i>		2005	V
Tangara à tête rouge	<i>Piranga ludoviciana</i>			V
Tarin des pins	<i>Carduelis pinus</i>			V
Tétras à queue fine	<i>Tympanuchus phasianellus</i>			V
Tohi à flancs roux	<i>Pipilo erythrophthalmus</i>		1976	NM
Tourterelle triste	<i>Zenaida macroura</i>			NR
Troglodyte à bec court	<i>Cistothorus platensis</i>	SDMV	1996, 1998, 2003, 2009	NM
Troglodyte de Caroline	<i>Thryothorus ludovicianus</i>			V
Troglodyte des marais	<i>Cistothorus palustris</i>			V
Troglodyte familier	<i>Troglodytes aedon</i>			NM
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>			NM
Tyran huppé	<i>Myiarchus crinitus</i>			NM
Tyran tritri	<i>Tyrannus tyrannus</i>	C3	2004-2005, 2007-2008, 2010	NM
Urubu à tête rouge	<i>Cathartes aura</i>		2004, 2006, 2008-2010	NM
Vacher à tête brune	<i>Molothrus ater</i>			NM
Viréo à gorge jaune	<i>Vireo flavifons</i>		2008-2009	NM
Viréo à tête bleue	<i>Vireo solitarius</i>		2004, 2007-2008	M
Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>			NM
Viréo de Philadelphie	<i>Vireo philadelphicus</i>		2004, 2007	M
Viréo mélodieux	<i>Vireo gilvus</i>			NM

1 Statut fédéral (COSEPAC) : EVD : En voie de disparition • P: Préoccupante • Me: Menacée

Espèces candidates du COSEPAC : C : espèce candidate

Espèces candidates des sous-comités de spécialistes des espèces du COSEPAC :

C1: espèce candidate de priorité élevée • C2: espèce candidate de priorité intermédiaire • C3: espèce candidate de priorité inférieure

Statut provincial : M: Menacée • V: Vulnérable • SDMV: Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

2 Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.

3 PNMSB (2005), voir annexe 8.

ANNEXE 7 Espèces de mammifères présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2010)	Observations espèces à statut ² (2010)
Belette à longue queue	<i>Mustela frenata</i>		
Campagnol à dos roux	<i>Clethrionomys gapperi</i>		
Campagnol des champs	<i>Microtus pennsylvanicus</i>		
Castor du Canada	<i>Castor canadensis</i>		
Cerf de Virginie	<i>Odocoileus virginianus</i>		
Chauve-souris argentée	<i>Lasionycteris noctivagans</i>	SDMV	PNMSB (2009)
Chauve-souris cendrée	<i>Lasiurus cinereus</i>	SDMV	PNMSB (2009)
Chauve-souris rousse	<i>Lasiurus borealis</i>	SDMV	PNMSB (2009)
Condylure étoilée	<i>Condylura cristata</i>		
Coyote	<i>Canis latrans</i>		
Écureuil gris ou noir	<i>Sciurus carolinensis</i>		
Écureuil roux	<i>Tamiasciurus hudsonicus</i>		
Grande chauve-souris brune	<i>Eptesicus fuscus</i>		
Grande musaraigne	<i>Blarina brevicauda</i>		
Hermine	<i>Mustela herminea</i>		
Lapin à queue blanche	<i>Sylvilagus floridamus</i>		
Lièvre d'Amérique	<i>Lepus americanus</i>		
Loutre de rivière	<i>Lutra canadensis</i>		
Marmotte commune	<i>Marmota monax</i>		
Marte d'Amérique	<i>Martes americana</i>		
Mouffette rayée	<i>Mephitis mephitis</i>		
Musaraigne cendrée	<i>Sorex cinereus</i>		
Musaraigne fuligineuse	<i>Sorex fumeus</i>		
Musaraigne pygmée	<i>Sorex hoyi</i>		
Orignal	<i>Alces alces</i>		
Pékan	<i>Martes pennanti</i>		
Petite chauve-souris brune	<i>Myotis lucifugus</i>		
Porc-épic d'Amérique	<i>Erethizon dorsatum</i>		
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>		
Raton laveur	<i>Procyon lotor</i>		
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>		
Souris à pattes blanches	<i>Peromyscus leucopus</i>		
Souris commune	<i>Mus musculus</i>		
Souris sauteuse des bois	<i>Napaeozapus insignis</i>		
Souris sauteuse des champs	<i>Zapus hudsonicus</i>		
Souris sylvestre	<i>Peromyscus maniculata</i>		
Tamia rayé	<i>Tamias striatus</i>		
Taupe à queue velue	<i>Parascalops breweri</i>		
Vison d'Amérique	<i>Mustela vison</i>		

1 Statut fédéral : EVD : En voie de disparition • P: Préoccupante • Me: Menacée

Statut provincial : M: Menacée • V: Vulnérable • SDMV: Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

2 Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.

PNMSB : Observations uniquement sur le territoire du parc national du Mont-Saint-Bruno

ANNEXE 8 Espèces de poissons présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2010)	Observations espèces à statut ²
Achigan à grande bouche	<i>Micropterus salmoides</i>		
Achigan à petite bouche	<i>Micropterus dolomieu</i>		
Anguille d'Amérique	<i>Anguilla rostrata</i>	P, SDMV	2007
Barbotte brune	<i>Ameiurus nebulosus</i>		
Barbotte des rapides	<i>Noturus flavus</i>	C2, SDMV	1986
Barbue de rivière	<i>Ictalurus punctatus</i>		
Brochet maillé	<i>Esox niger</i>	C2, SDMV	2001
Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>		
Chevalier blanc	<i>Moxostoma anisurum</i>	C2	2001
Chevalier de rivière	<i>Moxostoma carinatum</i>	P, V	2007
Chevalier jaune	<i>Moxostoma valenciennesi</i>	C2	2007
Chevalier rouge	<i>Moxostoma macrolepidotum</i>		
Crapet arlequin	<i>Lepomis macrochirus</i>	C2	2007
Crapet de roche	<i>Ambloplites rupestris</i>		
Crapet-soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>		
Cyprinidés sp.	<i>Cyprinidae</i> sp.		
Doré jaune	<i>Stizostedion vitreum</i>		
Épinoche à cinq épines	<i>Culaea inconstans</i>		
Fouille-roche zébré	<i>Percina caprodes</i>		
Grand brochet	<i>Esox lucius</i>		
Lépisosté osseux	<i>Lepisosteus osseus</i>		
Marigane noire	<i>Pomoxis nigromaculatus</i>		
Maskinongé	<i>Esox masquinongy</i>		
Méné à nageoires rouges	<i>Luxilus cornutus</i>		
Méné d'herbe	<i>Notropis bifrenatus</i>	P, V	2001
Méné émeraude	<i>Notropis atherinoides</i>		
Méné jaune	<i>Notemigonus crysoleucas</i>		
Méné pâle	<i>Notropis volucellus</i>		
Meunier noir	<i>Catostomus commersoni</i>		
Meunier rouge	<i>Catostomus catostomus</i>		
Mulet à cornes	<i>Semotilus atromaculatus</i>		
Omisco	<i>Percopsis omiscomaycus</i>		
Ouitouche	<i>Semotilus corporalis</i>		
Perchaude	<i>Perca flavescens</i>		
Poisson-castor	<i>Amia calva</i>		
Queue à tache noire	<i>Notropis hudsonius</i>		
Raseux-de-terre gris	<i>Etheostoma olmstedii</i>		
Tête-de-boule	<i>Pimephales promelas</i>		
Umbre de vase	<i>Umbra limi</i>		
Ventre-pourri	<i>Pimephales notatus</i>	C1	2001

1 Statut fédéral : EVD : En voie de disparition • P: Préoccupante • Me: Menacée

Espèces candidates des sous-comités de spécialistes des espèces du COSEPAC :

C1: espèce candidate de priorité élevée • C2: espèce candidate de priorité intermédiaire • C3: espèce candidate de priorité inférieure

Statut provincial : M: Menacée • V: Vulnérable • SDMV: Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

2 Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.

ANNEXE 9 Définitions des codes utilisés pour déterminer le statut de l'espèce et l'abondance relative des oiseaux du parc national du Mont-Saint-Bruno et de sa région avoisinante¹

Statut de l'espèce :

Le statut de l'espèce dans le territoire considéré est indiqué par des lettres majuscules, comme suit :

NM (Nicheur Migrateur)

Niche ou a déjà niché dans le parc. Espèce nicheuse qui arrive au printemps, niche dans le territoire considéré et part à l'automne vers ses quartiers d'hiver, généralement situés plus au sud. Quelques individus de certaines de ces espèces peuvent réussir à hiverner (ex : Chardonneret jaune).

NR (Nicheur Résidant)

Niche ou a déjà niché dans le parc. Espèce nicheuse dont la majeure partie des effectifs demeure à l'intérieur du territoire durant toute l'année (ex : Mésange à tête noire).

NS (Nicheur Sédentaire)

Espèce nicheuse dont la totalité des effectifs demeure à l'intérieur du territoire durant toute l'année (ex : Gélinotte huppée).

M (Migrateur)

Espèce présente uniquement au cours de ses migrations annuelles entre ses quartiers d'hiver, situés habituellement plus au sud et sa zone de nidification située plus au nord (ex : Paruline rayée).

V (Visiteur)

Niche en général dans la région et peut être observé au parc (ex : Grand Héron). D'autres n'y sont présentes qu'en hiver (ex : Sizerin flammé). Certaines espèces peuvent se retrouver hors de l'aire qu'elle occupe habituellement, par suite de divers phénomènes de dispersion pré et post nuptiale, déviation hors du corridor de migration, phénomènes météorologiques inhabituels (ex : Moucherolle à ventre roux). Présences d'habitats transitoires, etc..

H (Hivernant)

Espèce présente en hiver, i.e. : au moins en janvier et en février. Ce code est également indiqué pour les Nicheurs migrants (NM), les Migrateurs (M) et le Visiteurs (V) qui séjournent en hiver dans le territoire considéré. Le code « H » n'est indiqué que pour les espèces dont on connaît au moins un hivernage réussi, i.e. : une présence continue en janvier et en février. Il n'est pas indiqué pour les espèces dont on connaît que des présences isolées en hiver.

¹ Tiré de PARC NATIONAL DU MONT-SAINT-BRUNO. 2005. *Statut et abondance relative de l'avifaune du Parc national du Mont-Saint-Bruno et de sa région avoisinante*. Préparé par Pierre Wery, garde-parc patrouilleur, service de la conservation et de l'éducation. Saint-Bruno-de-Montarville, Québec. 27 pages.